



Centre lesbien, gai, bi & trans. de Paris et Île-de-France •

3, rue Keller • B.P 255 • 75524 Paris CEDEX 11

Accueil : 01 43 57 21 47 • Bureau : 01 43 57 75 95 • Télécopie : 01 43 57 27 93

Internet : <http://www.cgiparis.org> • Courriel : contact@cgiparis.org

RAPPORT D'ACTIVITE 2006

Centre L.G.B.T. PARIS Ile-de-France

Association à but non lucratif Loi 1901 déclarée au J.O. le 7 avril 1993
Agrément ministériel au titre de la Jeunesse et de l'Education Populaire depuis le 11 juin 1999
Le CGL Paris est soutenu par la Direction Générale de la Santé • la DASS Paris Île-de-France
La Mairie de Paris • Sidaction
Le CGL Paris est Membre de l'Inter-LGBT et de l'ILGA Europe

SOMMAIRE

1. PRESENTATION GENERALE
2. FREQUENTATION DU CENTRE L.G.B.T : STATISTIQUES
3. L'ORGANISATION DU CENTRE ET SON FONCTIONNEMENT
 - ORGANIGRAMME
 - POLE ACCUEIL
 - POLE CULTURE
 - LE V.D.F. « *VENDREDI DES FEMMES* »
4. LES PERMANENCES PROFESSIONNELLES OFFERTES AUX USAGERS
 - PERMANENCE JURIDIQUE
 - PERMANENCE SOCIALE
 - PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE
 - PERMANENCE RETOUR A L'EMPLOI
5. LE POLE SANTE
 - LE CHARGE DE PREVENTION SANTE
 - LES ACTIONS SANTE ET LUTTE CONTRE LE V.I.H.
6. LES ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE
7. LA COMMUNICATION
8. LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS
 - « SOS homophobie »
 - « GAI MOTO CLUB »
 - « Centrale gay »
 - « Les gais retraités »
 - « *Café lunettes rouges* »

PRESENTATION GENERALE

Ce document constitué pour l'assemblée générale du 03 mars 2007, couvre l'activité globale du Centre pour l'année 2006.

Rappel :

En 2005, le Centre Lesbien Gai Bi et Trans. de Paris Ile-de-France, Maison des associations et des publics LGBT parisiens est parvenu à redresser sa situation financière sans que les subventions publiques soient affectées au règlement de cette dette judiciaire. Une gestion rigoureuse, la recherche de financements privés et les efforts de solidarité consentis par tous les donateurs dont des entreprises, fondations ou associations internationales, ont permis de solder la dette judiciaire en la payant à son bénéficiaire en octobre 2005.

En 2005, l'équipe du CGL a redressé la situation financière mais également préparé l'avenir en élaborant le projet du Nouveau Centre LGBT Beaubourg, projet inter-associatif de grande ampleur particulièrement motivant et auquel chacun peut contribuer en s'inscrivant dans une démarche collective.

La Mairie de Paris, la Région Ile-de-France et le CGL travaillent de concert pour assurer le succès de l'opération et prévoient l'inauguration du Nouveau Centre aux environs de la fin du dernier trimestre 2007.

Le projet est décrit dans le document *Projet pour un Nouveau CGL » V. 3 version 02.07*. Il est disponible sur place au Centre ou téléchargeable sur le site Web : www.cglparis.org.

En 2006, le Centre a continué d'assainir sa gestion financière, a développé ses activités, ouvert de nouvelles permanences à destination de ses usagers, a initié ou participé à de nombreux évènements tels que des rencontres, des débats et manifestations. En résumé, il a retrouvé la place qui était la sienne au sein du mouvement LGBT.

Il lui reste à conforter ce positionnement, à continuer de se développer et à réussir l'opération Nouveau Centre.

Le Nouveau Centre ne changera pas de personnalité juridique seulement de nom, de siège social et de statuts. L'association CGL ne sera pas dissoute afin de ne pas perdre certaines de ses prérogatives liées à sa durée comme par exemple la constitution de partie civile pour défendre les intérêts et droits des homosexuels, lesbiennes, bisexuels et transgenres.

Dans le Nouveau Centre, de nouveaux adhérents et partenaires nous rejoindront, la société civile sera plus impliquée (Comité de Parrainage), de nouvelles activités seront proposées dans une plus grande et plus agréable surface, au cœur de Paris.

Les délais d'emménagement dans les futurs locaux ayant été étant plus longs que prévus, les statuts seront adoptés lors d'une AGE qui se tiendra le 3 mars 2007. En effet, la date prévisionnelle de livraison des nouveaux locaux est reportée la fin de l'année 2007, le bâtiment nécessitant des travaux de remise en état plus lourds qu'ils n'avaient été envisagés.

FREQUENTATION DU CENTRE L.G.B.T. : STATISTIQUES

Physique	Téléphone	Total	% Physique	% Téléphone	17 à 25	26 à 39	40+	Total	% de 26	% 26-39	% + de 40	Masculin	Féminin	Total	% M	% F	Cgt	Cratulo
509	117	627	81%	19%	75	260	182	516	14%	50%	35%	397	122	519	76%	24%	179	
590	116	706	84%	16%	78	276	144	498	16%	55%	29%	371	136	507	73%	27%	147	
720	108	828	87%	13%	117	347	256	721	16%	48%	36%	531	209	741	72%	28%	271	
544	94	638	85%	15%	109	306	185	600	18%	51%	31%	415	175	590	70%	30%	190	
762	90	852	89%	11%	101	306	235	642	16%	48%	37%	482	208	690	70%	30%	144	
795	130	925	86%	14%	146	450	289	884	17%	51%	33%	536	238	774	69%	31%	136	156
513	97	610	84%	16%	92	281	209	582	16%	48%	36%	416	162	578	72%	28%	164	116
319	59	377	84%	16%	62	217	136	415	15%	52%	33%	324	91	415	78%	22%	67	95
756	130	886	85%	15%	94	348	202	645	15%	54%	31%	470	185	656	72%	28%	139	106
560	148	708	79%	21%	118	369	248	736	16%	50%	34%	503	205	707	71%	29%	158	137
589	127	716	82%	18%	77	407	232	716	11%	57%	32%	504	215	719	70%	30%	136	115
535	110	645	83%	17%	82	308	242	631	13%	49%	38%	447	168	615	73%	27%	115	81
7191	1326	8517	84%	16%	1152	3876	2560	7588	15%	51%	34%	5397	2114	7511	72%	28%	1846	806

Juridique	Psycho	Santé	Social	Association	Commerce	Santé	Tourisme	Culture	Paris	idf	Région	Etranger	Total	% P	% MF	% R	% E
54	22	19	5	221	37	15	23	20	118	32	8	13	171	69%	19%	5%	7%
49	10	9	13	296	46	15	22	33	76	58	21	7	161	47%	36%	13%	4%
51	16	21	18	315	33	19	24	55	118	36	12	6	171	69%	21%	7%	3%
32	16	17	6	216	43	35	23	46	71	59	13	13	155	46%	38%	8%	8%
53	22	51	14	229	33	51	25	46	153	55	12	32	252	61%	22%	5%	13%
54	37	108	24	308	76	113	39	102	281	46	37	39	403	70%	11%	9%	10%
60	23	30	14	190	39	9	23	20	135	25	22	21	202	66%	13%	11%	10%
22	10	20	15	160	29	18	26	10	160	22	12	10	204	79%	11%	6%	5%
40	26	29	9	465	18	25	29	10	140	29	15	16	200	70%	14%	7%	8%
30	39	31	23	213	20	12	13	3	87	6	9	20	122	72%	5%	8%	16%
32	23	34	24	201	16	28	15	6	94	28	14	20	155	61%	18%	9%	13%
40	20	21	15	176	16	18	33	1	316	31	13	8	368	86%	8%	3%	2%
518	265	390	179	2989	406	359	296	353	1750	426	185	204	2565	68%	17%	7%	8%

L'ORGANISATION DU CENTRE ET SON FONCTIONNEMENT

SES EQUIPES

Sans elles, le Centre ne serait qu'une coquille vide. A leur façon, chacune dans son rôle, elles sont toutes nécessaires à la vie du Centre. Certaines l'animent au quotidien, d'autres lui permettent de fonctionner et de se développer en lui assurant des financements, une représentation, une action politique, en lui organisant un futur.

DES INSTANCES ELUES

Pour prendre en mains le pilotage et le contrôle de la stratégie et du développement du Centre. Elles sont constituées de bénévoles élus qui disposent d'un pouvoir de décision pour mener à leur terme les orientations adoptées en Assemblée Générale annuelle.

Le Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale, réuni une ou deux fois par an, au mieux une fois par trimestre dans la plupart des associations, se réunit une fois par mois au Centre. Il est actuellement constitué au maximum de 12 administrateurs dont 5 membres du Bureau. Il contrôle la bonne gestion du Centre et vote, lorsqu'elles ont un caractère déterminant pour la vie du Centre, les orientations ou décisions proposées par le Bureau.

Le Bureau émane du CA qui l'élit : au moins 1 président, un Secrétaire, un trésorier et un trésorier adjoint. Au CGL, il se réunit chaque semaine. Il prend toutes les dispositions, mesures et décisions relatives à la vie du Centre qu'il représente. C'est l'interlocuteur privilégié des salariés, bénévoles, associations domiciliées, médias et autres acteurs extérieurs.

DES SALARIES

Pour assister les élus et bénévoles dans l'exécution de tâches nécessaires à l'administration du Centre ou pour prendre en charge une action qui requiert des compétences spécifiques. Ce ne sont pas des bénévoles mais des salariés ce qui n'exclut pas de leur part, un investissement plus personnel.

Aujourd'hui : un poste de gestion administrative et comptable et un poste de chargé de prévention santé.

DES BENEVOLES ou VOLONTAIRES

Pour animer le Centre au quotidien :

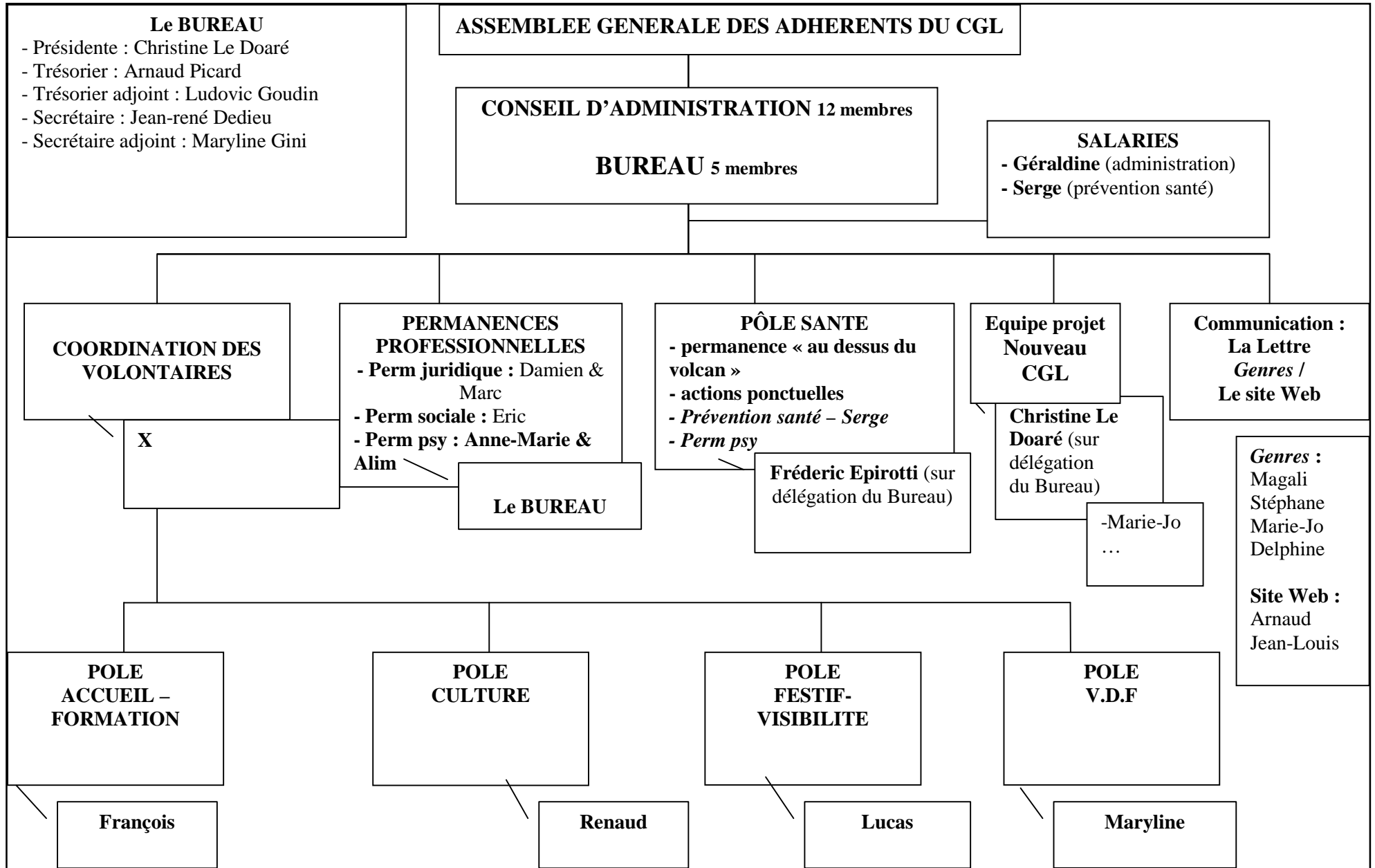
- accueillir le public et les usagers...
- encadrer les activités proposées (soirées, bar, bibliothèque...)...
- tenir les permanences à caractère professionnel...

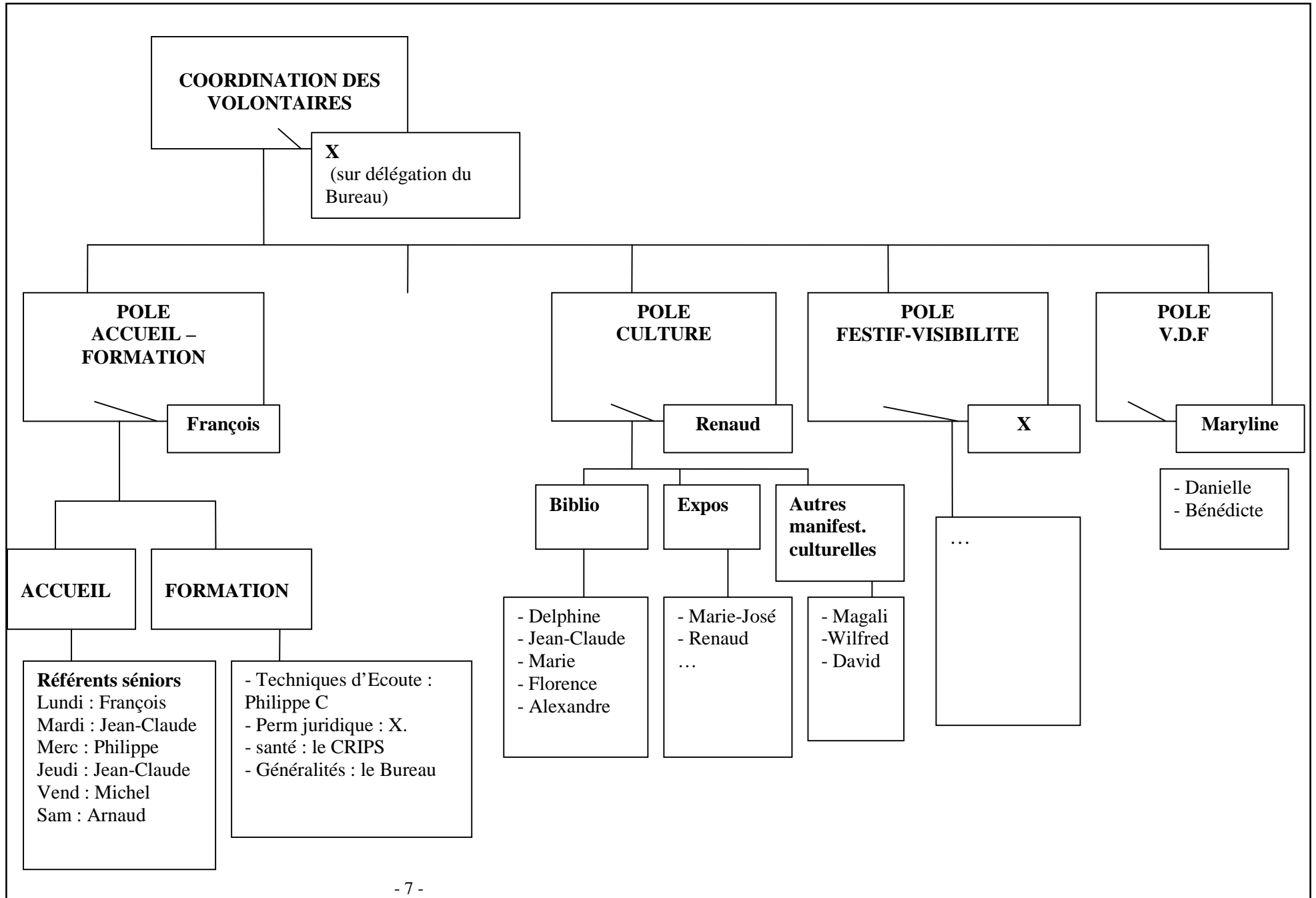
Les volontaires impliqués au Centre sont au nombre de 60.

Ils sont répartis dans des pôles d'activité (Accueil, Culture, VDF, Festif) et dans des permanences de soutien à caractère professionnel (Juridique, psychologique, social, retour à l'emploi, médiation familiale).

Ils sont recrutés à l'occasion de deux recrutements publics annuels et suivent ensuite une formation qui comporte trois modules : Généralités (Initiation au fonctionnement d'une association Loi 1901, initiation juridique, panorama associatif LGBT), Techniques d'écoute, Santé (MST, VIH...) assurée par le CRIPS.

Chaque Pôle d'activité ou permanence de soutien tient une réunion d'organisation régulière et l'ensemble des volontaires se retrouve réuni toutes les six semaines en globale des volontaires.





POLE ACCUEIL

Pôle Accueil/Bar associatif

Le pôle accueil est chargé à la fois de l'information du public, de la réorientation vers les acteurs du monde associatif LGBT, de la prise des rendez-vous des permanences professionnelles du centre et de la tenue du bar associatif.

En 2007, cinquante et un bénévoles ont assuré les **1054 heures d'ouverture** du Centre LGBT, soit de 16h à 20h du lundi au samedi, sauf jours fériés. L'ouverture du CLGBT a été assurée pendant les vacances scolaires (juillet - août et fêtes de Noël) de 18h à 20h.

Le pôle accueil mesure la fréquentation du Centre, recense les questions posées et les rendez-vous pris avec les permanences du CLGBT.

Répartition des usagers recensés en 2006

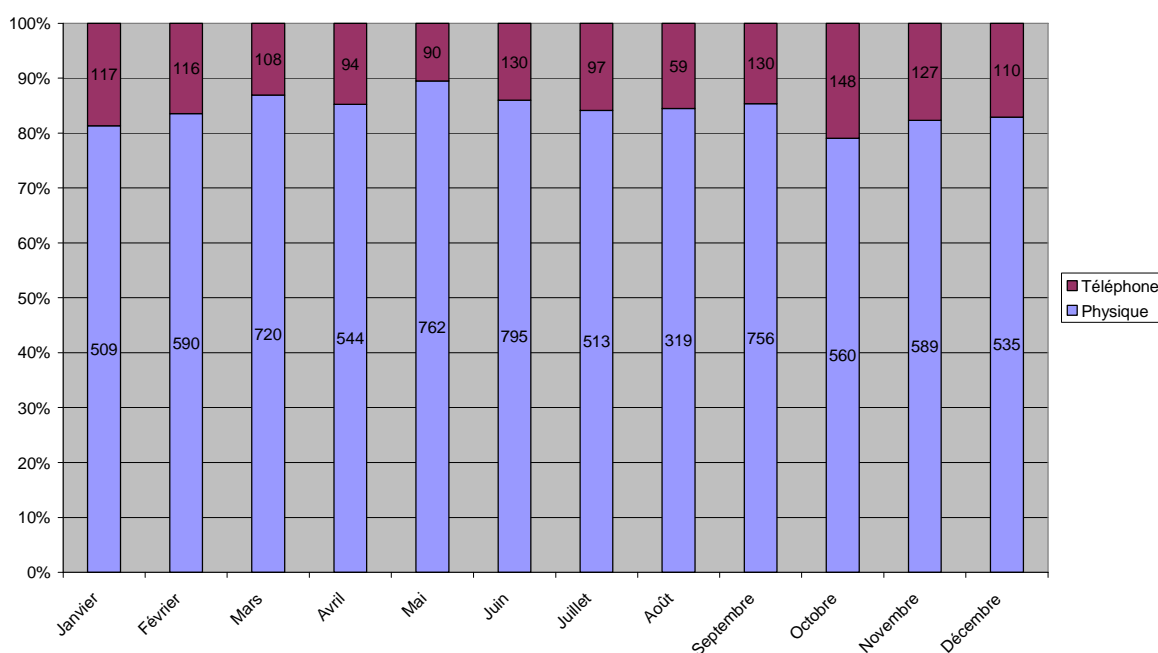
En 2006, le Centre LGBT a accueilli près de 7200 personnes, et répondu à plus de 1300 appels téléphoniques, soit plus de 8500 usagers en tout. Voici la répartition mois par mois de l'accueil physique et téléphonique.

Le Centre ne tient pas de registre de la fréquentation du bar associatif, mais on sait qu'il permet à une dizaine de personne en moyenne par jour de trouver un lieu d'accueil et d'écoute.

Comme on peut s'y attendre, les mois de mai (autour de la journée de lutte internationale contre l'homophobie) et de juin (événements autour de la Marche des fiertés, avec quatre débats et un concert au Centre) comptent parmi les mois les plus fréquentés, tout comme septembre où le Centre a vécu sa plus forte journée d'activité lors de sa journée portes ouvertes associative.

Mois	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Physique	509	589	720	544	762	795	513	319	756	560	589	534
Téléphone	117	116	108	94	90	130	97	59	130	148	127	110

Accueil physique (84%) et téléphonique (16%)



Répartition par tranche d'âge

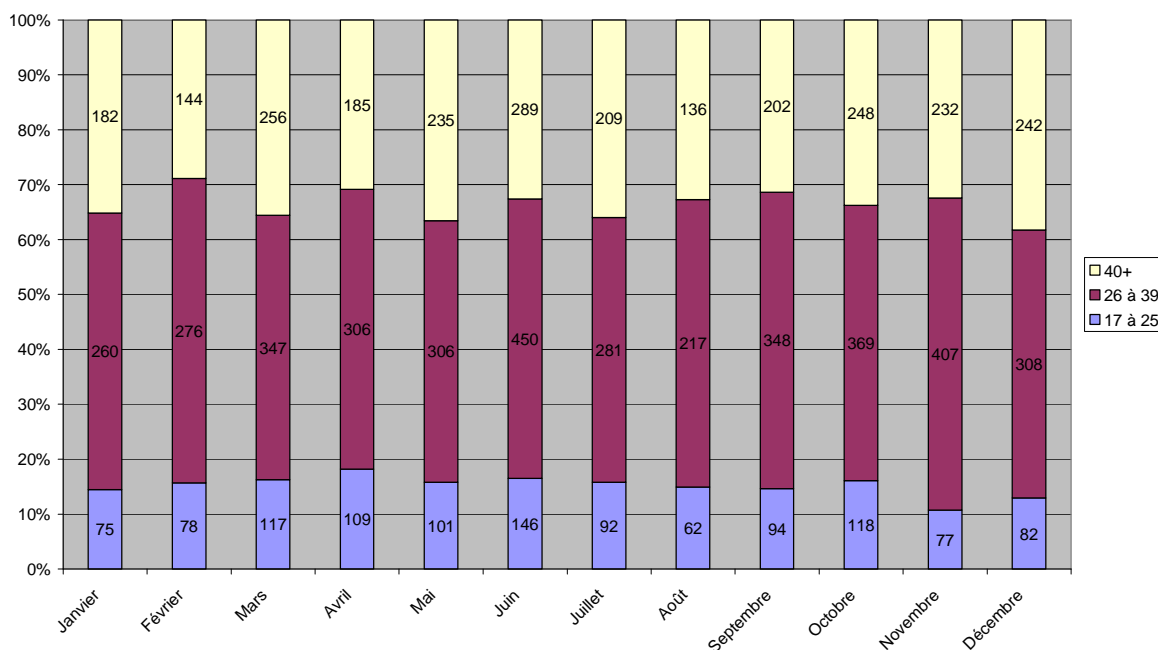
Nous avons choisi trois tranches d'âge :

- Les moins de 25 ans
- Les 26 à 39 ans
- Les plus de 40 ans

Statistiquement, la classe d'âge la plus représentée est celle des 26-39 ans (environ 1 usager sur 2) puis celle des plus de 40 ans (un usager sur 3) et enfin les moins de 25 ans (un usager sur 6). Voici la répartition mois par mois.

Mois	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
17 à 25	75	78	117	109	101	146	92	62	94	118	77	82
26 à 39	260	276	347	306	306	450	281	217	348	369	407	308
40+	182	144	256	185	235	289	209	136	202	248	232	242

Usagers par tranche d'âge



Une forte représentation des 26-39 ans, la population la plus en demande des services offerts par le Centre (tous domaines confondus), la répartition des autres catégories n'est pas anecdotique – ainsi, plus de personnes de moins de 26 ans et de plus de 40 ans ont fréquenté le Centre que l'année passée.

L'activité notamment des Gais Retraités, présents de manière régulière au Centre et dont quelques membres sont volontaires du Centre, n'est pas étrangère à l'attractivité mesurée sur cette tranche d'âge.

Le nombre de jeunes garçons ou filles de moins de 16 ans (souvent accompagnés d'amis ou parents) reste extrêmement faible ; le Centre est moins compétent pour leur venir en aide et les redirige souvent vers le MAG qui accueille des jeunes en questionnement.

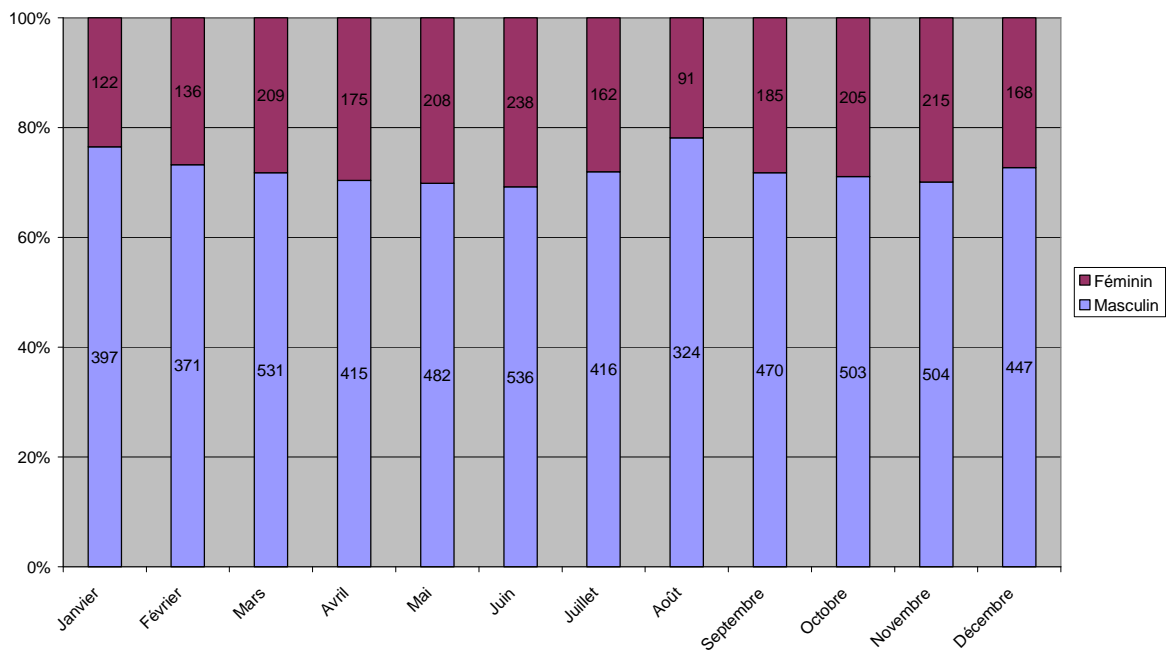
Répartition par identité de sexe et/ou de genre

Sur l'année, on constate que la répartition moyenne féminin/masculin est de 28% contre 72%, avec des pointes de présence féminine dans l'année liées, notamment, aux débats et

activités lesbiens : présentation le 17 mai (journée mondiale contre l'homophobie) d'un rapport sur la lesbophobie en France par SOS homophobie (membre du Centre LGBT), activité accrue du Vendredi des Femmes...

Le Centre LGBT ne se satisfait cependant pas de cette répartition et met en œuvre une politique visant à le rendre plus attractif pour le public lesbien, notamment en communiquant davantage.

Répartition par identité de sexe/genre



Répartition par origine géographique des usagers

On distingue quatre origines pour les usagers

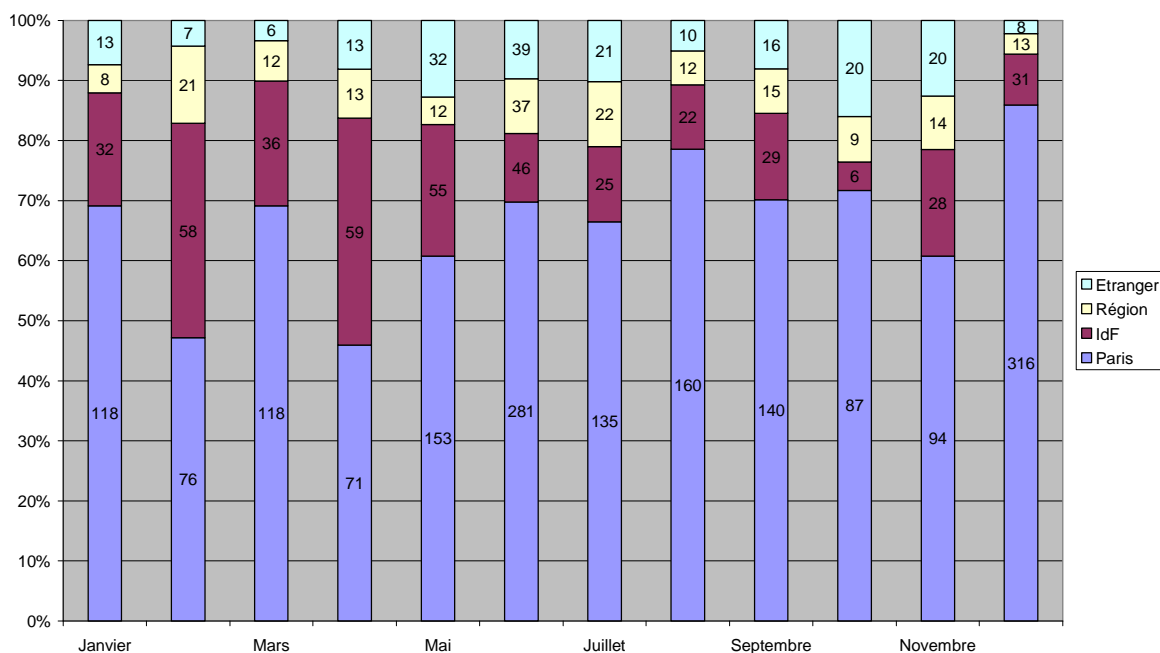
- les parisiens
- les franciliens hors Paris
- les français hors franciliens
- les étrangers

Parmi les deux dernières catégories, plus de 90% sont des touristes.

La donnée sur l'origine des usagers est la plus difficile à estimer. En effet, peu d'usagers expliquent spontanément d'où ils viennent et nos volontaires n'ont pas encore intégré la question parmi celles qu'ils posent régulièrement. De plus, la plupart des usagers venant de banlieue parisienne se présentent comme parisien...

Le Centre LGBT Paris Île-de-France est définitivement bien implanté en région parisienne, avec une moyenne de 68% d'usagers parisiens. Voici la répartition mensuelle des usagers par origine géographique :

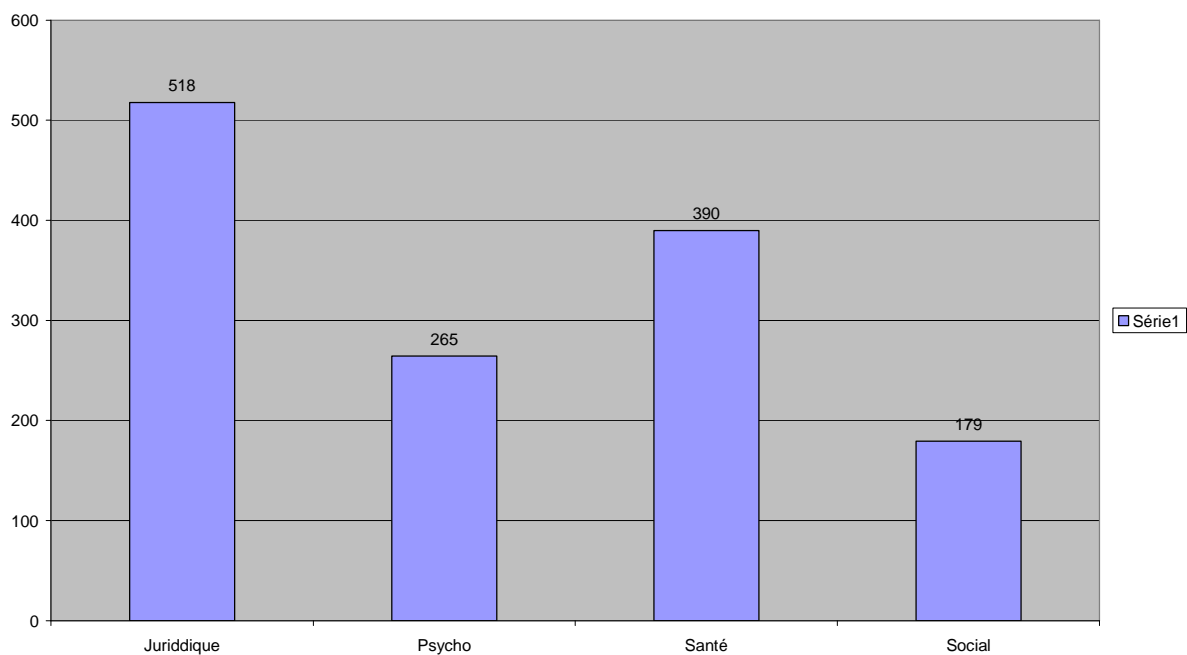
Origine géographique des usagers (Paris : 68%, IDF 17%)



Répartition des demandes de rendez-vous avec les permanences professionnelles

En 2006, nous avons recensé les demandes de rendez-vous avec les permanences juridique, sociale, santé et de soutien psychologique. Il est à noter que les rendez-vous pris ne correspondent pas nécessairement aux rendez-vous effectifs.

Demandes de rendez-vous avec les permanences



Parmi ces chiffres, on retiendra surtout les demandes en terme de santé, répartis en rendez-vous d'entretien confidentiel (210) et des discussions impromptues du chargé de prévention (180) qui vont au-delà des réponses données directement par les volontaires (environ 360, cf. plus bas). La permanence santé était, en 2006, nouvelle au Centre. La plus grosse activité intervient entre mai et juin, ce qui est d'ailleurs corrélé de manière forte avec les deux mois les plus fréquentés et des évènements porteurs : journée de lutte contre l'homophobie et semaine de la marche des fiertés.

De même, après l'arrêt en 2005 de la permanence sociale, il ne restait plus que l'offre d'aide à la réinsertion professionnelle. Celle-ci a été étoffée en 2006 à la fois par le retour d'une permanence sociale bénévole et par l'offre de médiation familiale.

Les statistiques de demande de rendez-vous sont les suivantes :

Permanence	Total annuel	Moyenne mensuelle	Ecart-type
Juridique	518	43	12
Psychologique	265	22	9
Santé	390	32	26
Sociale	179	15	6

Nature des informations demandées par les usagers :

Le rôle clef du Centre comme relais des associations LGBT est confirmé. L'accueil a répondu à près de **3000** questions relatives aux associations LGBT ! Les sujets abordés concernent à la fois les associations :

- conviviales : Convivia qui a cessé ses activités, les Mâles Fêteurs, les GaiEs retraitéEs, Aminours...
- « politiques » : ARDHIS, SOS homophobie
- sportives : tous sports, notamment par le biais de la FSGL...
- culturelles : Beit Haverim, David et Jonathan et beaucoup de questions sur une éventuelle association de musulmans gais et lesbiens
- professionnelles (H3VP, Homobus, Energay...
- etc.

Les demandes sur les commerces et le tourisme parisien sont de l'ordre de 34 et 25 par mois respectivement, avec un pic en juin, pour la période de la Marche. Respectivement, l'accueil a répondu à 406 et 296 questions sur ces sujets.

Les questions portant sur les évènements culturels (bibliothèque LGBT du Centre, spectacles parisiens traitant de sujets LGBT...) sont en moyenne de 29 par mois, encore une fois avec une pointe de plus de 100 en juin, pour un total annuel de 353 questions.

Enfin, en l'absence du chargé de prévention, ou lorsqu'il est en entretien, l'accueil répond souvent à des questions de santé, essentiellement sur la sexualité et la protection vis-à-vis des IST et du VIH. En tout près de 360 questions ont été posées, avec une pointe à 110 en juin. Plus des deux tiers de ces questions concernent tout simplement la distribution gratuite des préservatifs masculins et de gel.

POLE CULTURE

En 2006, les activités du pôle culture se sont diversifiées : en plus des **expositions**, ont été organisés des **événements** au Centre même et des **partenariats** avec des manifestations extérieures.

Comme d'habitude, pour les activités internes, des flyers ont été réalisés par les artistes ou par les volontaires du pôle culture, et distribués dans les bars et commerces lesbiens et gais le plus souvent par les volontaires du Centre.

Ces événements ont été relayés dans la presse LGBT, par mail et dans *Genres*, la lettre d'information du Centre.

LES EXPOSITIONS ARTISTIQUES

En 2006, 10 expositions ont eu lieu au Centre LGBT Paris-IdF.

Chaque exposition d'artiste a donné lieu à un vernissage.

Liste des artistes ayant exposé :

- Viviane Dautrevaux et Kandido, artistes-peintres : « VIVIANISSIME ! »
Du 13/01 au 09/02
- Pierre-Yves Monnerville, photographe : « P.-Y. M. s'expose au CGL »
Du 10/02 au 09/03
- Cathy Peylan, photographe : « Calendrier Ipso-facto 2006 »
Du 10/03 au 13/04
- Thibaut Willemant, peintre : « Nu-e-s »
Du 14/04 au 11/05
- Joao Da Silva, photographe : « Cexhib 02 mecs : Je montre, tu te montres...il mate.... »
Du 12/05 au 08/06
- Fred Pieau, photographe : « Couleurs Gaies : images de la marche des fiertés 2005 »
Du 10/06 au 26/07
- Ava Brodsky de Gouttes, photographe : « Chair à vif, organique des corps »
Du 10/11 au 30/11

De plus, **3 expositions thématiques** ont été réalisées parallèlement à des événements LGBT, internes ou externes au Centre :

- « Le CGL fait sa rentrée » : exposition des logos et visuels des associations membres à l'occasion de la journée « portes ouvertes » du 23 septembre. Cette exposition a eu lieu durant tout le mois de septembre.
- « 10 ans d'ExisTrans' » : à l'occasion de la 10^e Marche des Trans', exposition des affiches et visuels retraçant son histoire. Documents fournis par le collectif ExisTrans'

et les associations concernées. Cette exposition a eu lieu durant tout le mois d'octobre.

- « Vivre avec le Sida » : à l'occasion du 1^{er} décembre, journée mondiale de lutte contre le SIDA, exposition d'affiches prêtées par le CRIPS sur ce thème. Cette exposition a eu lieu durant tout le mois de décembre.

EVENEMENTS

En outre, un certain nombre d'événements artistiques et culturels ont eu lieu au Centre, en faisant un véritable lieu culturel et vivant :

- En mars, à l'occasion du **printemps de la poésie**, lecture de poèmes et rencontre avec des poètes (Bruno Bisaro, Geneviève Pastre, etc.)
- En avril, concert-rencontre avec la troupe l'opéra rock «**Hedwig and the angry Inch** » adapté par la compagnie des Frères Poussières (coup de coeur musique du Festival artistique étudiant Ici et Demain)
- En septembre, débat autour des livres de **Stéphanie Arc, Gonzague de Larocque et Louis-Georges Tin**, sur les questions des préjugés et de l'homophobie
- En octobre, à l'occasion de la 10^{ème} Existrans, le Centre LGBT a organisé 3 jours de **projections et débats sur les questions trans'** : conférence de Tom Reucher (« 10 mythes sur la transidentité »), atelier-débat par Hélène Hazéra et Vincent Guillot : « stratégies de prévention du sida et des MST chez les Trans' », projection-débat : « Autour des films militants de Sans Contrefaçon et du GAT »
- En octobre, **concert et rencontre avec Jann Halexander.**
- En octobre, **projection-débat** du film « *Qu'est-ce qui vous fait dire ça ?* » – des genres et des sexualités – par le Collectif Genre.
- En décembre, **concert du groupe M2.**

PARTENARIATS

Enfin, le Centre LGBT a multiplié cette année les partenariats avec différentes manifestations artistiques et culturelles, relayant l'information auprès du public du Centre et lui proposant d'y prendre part à des conditions avantageuses (tarifs réduits, rencontres, etc.)

Parmi les manifestations ayant fait l'objet de tels partenariats, on peut citer :

- *Un Captif amoureux* de Jean Genet au Théâtre de l'opprimé, du 4 au 15 janvier.
- *Shopping and Fucking*, de Mark Ravenhill, au Théâtre Clavel du 11 janvier au 8 avril.
- En mars, visite guidée de l'exposition « L'amour comment ça va ? » (exposition photos, vidéos, arts plastiques, du 5 avril au 13 août à la Maison de La Villette) par Beatriz Preciado, chercheuse spécialisée sur la question du genre.

- *Ça*, pièce d'Anne-Laure Liégeois, présentée à l'Espace Chapiteaux de la Villette du 2 au 27 mai.
- *Le Cabaret des Hommes Perdus* de Christian Siméon, au Théâtre du Rond-Point du 7 septembre au 22 octobre.
- *Les Larmes Amères de Petra Von Kant*, de R.W. Fassbinder, au Théâtre de L'Article, du 22 septembre au 22 décembre. A cette occasion, le Centre LGBT de Paris IDF a invité à une rencontre le mercredi 11 octobre avec Maria-Teresa Amaral, metteur en scène de la pièce.

Projets et Objectifs pour 2007

Les conditions matérielles actuelles du Centre rendent incertain l'objectif de continuer à faire du Centre LGBT un lieu d'accueil et d'expositions pour tous les artistes concernés par les identités LGBT.

Néanmoins, le Centre reste un lieu ouvert à toutes et tous et accueillant un public très divers.

Dans l'attente de nouveaux locaux, il conviendra sans doute de recentrer les activités du pôle culture sur les débats et les rencontres avec les artistes et les intellectuel-les concerné-es par les questions LGBT.

LE Vendredi Des Femmes (V.D.F.)

Vocation

Le Vendredi Des Femmes (VDF) est un service d'accueil du CGL réservé aux femmes (y compris les transsexuelles). Il a pour vocation d'offrir un lieu d'échanges et de rencontres pour les femmes homosexuelles et de palier aussi le déséquilibre masculin/féminin constaté dans les différents lieux et associations LGBT. Peu d'associations mixtes offrent un espace exclusivement réservé aux femmes. Il est d'autant plus important que ce service d'accueil existe afin d'inciter les femmes qui hésitent à fréquenter le CGL.

Il a pour but d'offrir une plate-forme :

- d'échanges,
- de rencontres
- de débats
- d'information
- d'activités

Le VDF est une ouverture sur le CGL, il a aussi pour objet d'orienter et d'informer les femmes qui le souhaitent sur le milieu homosexuel et lesbien (librairies, associations, etc.).

Fonctionnement

- Le VDF se réunit les premiers et les troisièmes vendredis du mois au CGL de à 20h00 à 22h00, ce sont les rendez-vous « formels ».
- Les autres vendredis il est proposé ; pour celles qui le souhaitent, de se retrouver dans un bar lesbien à partir de 20h 15, ce sont les rendez-vous « informels ».

Le VDF offre une grande liberté aux femmes qui y participent. Aucune obligation de fréquentation, ni de régularité ne leur est demandée. Elles peuvent venir toute l'année ou simplement une fois, se rendre seules aux rendez-vous ou à plusieurs. De plus, lors des rendez-vous « formels », elles ne s'expriment que si elles le souhaitent.

L'Equipe

En 2006, l'équipe du VDF était animée par 4 responsables. Cette équipe était en place et en charge de la gestion du VDF depuis Septembre 2004.

Le déroulement des rendez-vous « formels »

Généralités

Lors des rendez-vous « formels » qui se déroulent au CGL, deux membres de l'équipe sont présents, à savoir :

- une personne chargée de l'accueil
- une personne chargée de l'animation

Ainsi, lorsqu'une femme se rend pour la première fois au VDF, elle est accueillie par une personne de l'équipe qui lui explique le fonctionnement du VDF puis la présente ensuite aux autres participantes. L'accueil est considéré comme un élément fondamental pour conserver la convivialité puisqu'il permet d'intégrer toute nouvelle arrivante en lui donnant le sentiment de faire partie du groupe.

- Les premiers vendredis du mois sont généralement consacrés à l'accueil discussion libre. A cette occasion et pendant deux heures, une animatrice gère la discussion en lançant un thème ou des idées et en donnant la parole aux femmes présentes. Les échanges se passent de manière à ce que chacune puisse s'exprimer. Si elles souhaitent, les participantes peuvent parler d'un sujet particulier.
- Les troisièmes vendredis du mois sont généralement consacrés soit à un débat, souvent en présence d'un intervenant extérieur (médecins, auteurs, représentants d'associations...), soit à une activité ludique ou conviviale (projection de vidéo, jeux, ateliers, soirées repas).

En ce qui concerne les thématiques abordées lors des discussions et des débats; elles sont très variables mais tournent essentiellement, cela va de soi, autour de l'homosexualité.

En 2006

- Des discussions telles que le « coming out », comment vit-on son homosexualité au travail, les médias et l'homosexualité, des sujets d'actualité.
- Une invitée : Claire Altman auteure de : « Deux Femmes et un couffin » aux éditions Ramsay
- Des débats sur l'homoparentalité, la lesbophobie et l'homosexualité à l'étranger
- Des projections de vidéos.
- Des interventions d'autres pôles du centre : « Santé » sur la nutrition et le sport et « Culture ».
- Des rendez-vous conviviaux : jeux, Karaoké, pique-nique et soirées repas où tout le monde amène quelque chose à manger et à boire.

Le déroulement des rendez-vous « informels »

Les rendez-vous « informels » sont rappelés par l'animatrice aux participantes lors des rendez-vous « formels ». Ils sont également affichés au CGL et indiqués sur le site internet. La présence des membres de l'équipe n'est pas systématique. Ils avaient lieu à l'Unity (bar lesbien) à partir de 20h15. Ils permettent de favoriser les échanges entre participantes dans un climat de convivialité.

La communication

La communication externe se fait à plusieurs niveaux :

- Par le CGL, les bénévoles du CGL informent les femmes qui souhaitent avoir des renseignements sur le VDF et ses réunions.
- En grande partie, par le site Internet : <http://vendredidesfemmes.free.fr>
- Le tableau d'affichage du VDF au CGL
- A la fin de chaque rendez-vous « formel », l'animatrice donne le programme pour les semaines à venir, et informe aussi sur les différentes activités qui se passent dans le milieu (Cinéffable, Festival lesbien, La Marche des Fiertés, etc.)

Fréquentation

Le VDF accueille en moyenne entre 15 et 25 femmes à chaque rendez-vous « formel ».

Objectifs de l'équipe pour l'année 2007

- En 2007, l'équipe en place jusque là passe le relais à une nouvelle équipe, constituée de 3 femmes : Danielle et Bénédicte (volontaires au centre) et Maryline (Référente du pôle VDF, membre du Bureau du Centre).
- Cette nouvelle équipe à l'instar de la précédente souhaite que le VDF reste un lieu convivial, d'accueil et d'échanges d'importance pour les lesbiennes, bi et transsexuelles, un repère pour celles qui souhaitent revenir régulièrement. Il lui faudra d'ailleurs réfléchir à la non fréquentation des transsexuelles.
- Et continuer à faire connaître toutes les actions, tous les services et la possibilité pour chacune, suivant ses moyens, de s'investir au CGL.
- Faire davantage connaître le VDF, par une communication plus importante (conception de flyers, dépliants etc.), afin d'accroître sa fréquentation
- En janvier 2007 la nouvelle équipe a constitué une mailing liste pour diffuser le programme via Internet, il est prévu que le site du VDF soit intégré à celui du Centre car le VDF est bien l'un des pôles d'activité du Centre (Dans l'attente, elle remercie pour son soutien l'équipe précédente qui continue à gérer le site existant afin de diffuser le programme actuel.)
- Pour rendre la permanence encore plus conviviale, elle ouvre régulièrement aux « formelles », le bar du centre au moins une demi-heure avant toute discussion, animé musicalement tous les 1^{er} vendredis du mois par Nicole, Saxophoniste.

LES PERMANENCES PROFESSIONNELLES DE SOUTIEN AUX USAGERS

LA PERMANENCE JURIDIQUE

60 permanences de deux heures ont été tenues par 12 professionnels

bénévoles : avocats, notaires et juristes.

La permanence juridique a connu cette année quelques perturbations liées aux départs de 7 personnes.

Ces départs étaient pour la plupart programmés et connus du fait d'engagements professionnels pris par ailleurs par les bénévoles de la permanence juridique.

- Le nombre de bénévoles a donc diminué du fait de 7 départs à la mi-année, comblé par l'arrivée de 2 nouveaux volontaires, soit 7 professionnels

- Dès lors les permanences n'ont pu être assurées que les mercredis soir et ce au retour des vacances d'été.

Le nombre d'heures totales consacrées est d'environ **120 heures annuelles**, sans compter les demandes ponctuelles.

Cette année, la permanence juridique s'est poursuivie en juillet grâce au volontariat de certains juristes.

A chaque consultation, une fiche anonyme est remplie, résumant le contenu de cette consultation.

144 rendez-vous, ont été assurés par la permanence du C.G.L dans le cadre formel de la prise de rendez-vous pour une consultation.

Des consultations plus informelles ont aussi lieu pour les usagers du CGL sur place.

Sur les 144 fiches de rendez-vous analysées, **23 ne sont pas exploitables** du fait de l'oubli de la mention du genre et **9 autres fiches** ne mentionnent pas le critère personne seule ou accompagnée et seront **traitées comme personne seule** par commodité.

- Pour cette année 2006, **121 fiches** de consultations seulement, **sont exploitables**. Elles constituent donc la base des commentaires ci-dessous.

-**171 personnes** (158 vs 2005) ont été **reçues**, dont **1** personne transsexuelle et **50 couples**.

Moins du tiers des consultations est donc consacré aux couples.

Ce chiffre est stable car il est identique à celui de l'année 2005 (50 consultations de couples)

La progression des consultations se fait donc auprès des personnes seules, soit **71** consultations pour des personnes seules, au lieu de 58 versus 2005.

-**Les usagers masculins restent** largement **majoritaires**, avec 49 consultations individuelles et 38 en couples, contre 21 consultations individuelles féminines et 12 en couples.

-**La tranche d'âges 25/54 ans** est largement représentée, se découpant de la manière suivante : 25/34 ans, 35/44 ans et 45/54 ans.

		FEMME SEULE	HOMME SEUL	COUPLE FEMME	COUPLE HOMME	FEMME ACCOMPAGNEE OU NON	HOMME ACCOMPAGNE OU NON	TOTAUX
AGE	< 20							
	20 à 24	1	4	2	4			11
	25 à 34	6	7	6	19	1	2	41
	35 à 44	5	17	10	26		4	62
	45 à 54	6	8	5	10		1	30
	> 55	1	4	1	11		1	18

-La domiciliation géographique des usagers est l'Île-de-France pour l'ensemble des consultations mais **30 fiches ne sont pas renseignées** pour la localisation géographique.

Les mentions relatives au 1^{er} entretien et/ou à la 1^{ère} visite ne sont pas suffisamment renseignées pour l'analyse.

La durée moyenne de la consultation est toujours de 30 minutes mais selon le cas soumis, elle peut augmenter et atteindre de 45 minutes à une heure.

Les thèmes abordés, sachant que plusieurs thèmes peuvent être abordés lors d'une même consultation, sont (par ordre décroissant) :

Nb de fois où la question est posée :

		FEMME SEULE	HOMME SEUL	COUPLE FEMME	COUPLE HOMME	FEMME ACCOMPAGNEE OU NON	HOMME ACCOMPAGNE OU NON	TOTAUX
HOMOPHOBIE		5	5	1	1			12
DROIT PENAL		2	11	1	4		1	19
DROIT DES ETRANGERS		3	15		15	1	2	36
DROIT DU TRAVAIL		7	4		1		1	13
DROIT DE LA FAMILLE	PACS CONCUBINAGE	7	10	7	21		1	46
	HOMOPARENTALITE		1	3			1	5
AUTRES QUESTIONS			obligation alimentaire, divorce, dt de la santé	conflit droit de garde	Dt de la santé, Dt de la conso		Dt de la responsabilité, Autorité parentale, Dt de la santé, Divorce	
DROIT DES BIENS	ACHAT EN COMMUN	3	1	7	9			20
	SUCCESSION	2	5	8	12			27
	LOCATION / BAIL	1	2		1		2	6

En résumé, **les questions relatives au PACS, et aux couples non pacsés**, représentent une large majorité, avec un total de **46 questions**.

Vient ensuite : **le droit des étrangers** avec **36 questions** (Vs 2005 : 30) ;

-puis **le droit des biens** : le droit des **successions** avec un nombre de **27 questions** (Vs 2005 : 8) et **l'achat en commun** avec **20 questions**;

-enfin le droit pénal avec 19 questions (Vs 2005 : 8), donc en augmentation.

Le droit des étrangers constitue une **préoccupation essentielle**, suivie de celle relative aux acquisitions, viennent ensuite les questions générales relevant d'une présentation des avantages et des inconvénients du PACS puis enfin, des problèmes de succession.

La permanence juridique, qui ne peut pas traiter de dossiers, répond aux questions posées et oriente les usagers vers :

			FEMME SEULE	HOMME SEUL	COUPLE FEMME	COUPLE HOMME	FEMME ACCOMPAGNEE OU NON	HOMME ACCOMPAGNE OU NON	TOTAUX
RENSEIGNEMENT	IMMEDIAT		20	32	12	28	1	4	97
	DIFFERE			3		3		2	8
ORIENTATION	INTERNE	ASSOCIATION ADHERENTE	1	10	2	9		3	25
	EXTERNE	PROFESSIONNEL + ASSO	9	18	6	19	1	3	56
NB DE FICHE			20	41	12	38	1	8	120

Ainsi sur 120 consultations, 97 ont fait l'objet d'un renseignement immédiat.

Un moindre différé aux problèmes soumis lors des consultations est à remarquer, compte tenu des réorganisation dont elle a fait l'objet à l'été 2006 par thématique de droit et par fréquence dans le mois.

Pour mémoire, la permanence juridique a toujours travaillé en étroite liaison avec les assistants sociaux du C.G.L, les permanences sociales et psy.

Par ailleurs, les orientations vers les associations internes concernent essentiellement l'ARDHIS, pour le droit des étrangers compte tenu de l'absence d'un spécialiste de la question.

Aujourd'hui ce problème est réglé du fait du recrutement d'un juriste maîtrisant cette thématique.

Les orientations vers les professionnels s'expliquent par la poursuite des actions des usagers vers des notaires, avocats, etc.

En 2006, la permanence juridique n'a pas pu organiser d'écoute téléphonique (cette formule requiert un grand nombre de bénévoles) ni de consultations par mail. Dans le cadre des échanges organisés au fil des ans, la permanence juridique a continué de rencontrer d'autres associations adhérentes du CGL dont l'ARDHIS pour les questions relatives au droit des étrangers.

La permanence participe également aux globales des volontaires afin d'assurer un meilleur fonctionnement et un échange d'information plus efficient avec les volontaires de l'accueil.

Le bureau rencontre par ailleurs 1 fois par trimestre la permanence

En dépit des difficultés rencontrées par le CGL sur 2006, la permanence juridique a poursuivi ses différentes fonctions.

Les objectifs sur 2007 sont de continuer la collaboration avec les autres permanences bénévoles du CGL (psychologique, santé, et sociale).

Une fiche informative, à destination des usagers venus en consultation, est en cours d'élaboration.

Cette fiche a vocation à communiquer des contacts associatifs, administratifs et professionnels du droit pour assurer une réorientation ciblée en fonction du cas de l'utilisateur et de ses attentes.

Le 2^e objectif est de préparer, si possible en se renforçant, l'arrivée dans les nouveaux locaux, qui créera certainement une nouvelle dynamique et de nouvelles demandes auxquelles nous devons faire face, notamment l'organisation de conférence sur les nouveaux droits LGBT, pour lesquels nous luttons.

LA PERMANENCE SOCIALE

FONCTIONNEMENT

Rappel : la permanence est composée de bénévoles, elle n'est en effet plus assurée par des salariés mais par des volontaires qualifiés à titre bénévole.

3 travailleurs sociaux interviennent à tour de rôle (soit un jeudi sur trois).

Elle reçoit les usagers sur rendez-vous pris soit par téléphone, soit à l'accueil.

La permanence a lieu chaque jeudi de 18h30 à 20h00, à raison de trois rendez-vous par soirée.

OBJECTIF

La permanence a défini son cadre d'intervention en fonction du souhait de la présidence du CGL, des partenaires (notamment la DDASS PARIS), des compétences des travailleurs sociaux concernés et de l'expérience de la précédente permanence (en terme de demandes des usagers).

Ainsi, la permanence se donne pour objectif d'accueillir tout demandeur, d'informer sur les droits (dans la limite du champ d'intervention, le cas échéant de trouver un relais) et d'orienter vers les structures, organismes, services... habilités pour traiter la demande identifiée.

En 2006, il n'a pas été possible à la permanence sociale du Centre, en l'absence de subventions publiques, de répondre aux demandes d'aides directes : financières, tickets repas, bons d'hébergement...

Pour 2007, l'équipe dirigeante du Centre a effectué des dossiers de demandes de subventions à ces fins.

Le CGL ne se substitue pas au droit commun, et les travailleurs sociaux bénévoles ne sont pas en mesure, dans ce cadre, de remplir des rapports sociaux, ni de gérer un budget lié aux aides.

La permanence n'assure pas de suivi social mais peut recevoir 2 à 3 fois un même usager à sa demande et si nécessaire.

BILAN

Afin de suivre au plus près l'activité de la permanence, il a été décidé de noter un certain nombre d'informations relatives à la demande des usagers, ainsi que de cocher les inscrits et les présents.

Pour 2006, 25 permanences ont été tenues.

Au total :

54 ménages ont été inscrits (ou usagers), dont 4 couples : 1 transsexuel, 2 gays, 2 lesbiens.

34 ont été présents (quelques uns pour un second rendez-vous)

Sur ces 34 ménages : 4 couples (les mêmes que ci-dessus, 24 hommes, 6 femmes. La majorité des usagers se sont présentés comme homosexuels.

Sur les origines géographiques: essentiellement Paris mais aussi banlieue, province et étranger

Sur les problématiques :

Concernant les 34 ménages :

14 concernent le logement

9 la santé

6 la situation administrative (titre de séjour)

3 l'aspect social

2 l'information sur la permanence sociale et le CGL

A noter qu'il y a eu un certain nombre de demandes d'aides financières ou de bons d'hébergement et tickets repas non prises en compte, et que certains usagers pensaient trouver « un droit spécifique en tant qu'homosexuel » à la permanence sociale (au-delà du droit commun).

LA PERMANENCE PSYCHOLOGIQUE

Dans le cadre de son pôle santé, le CGL a proposé à ses usagers en 2006, trois séances de soutien psychologique hebdomadaires encadrées par trois psychologues des deux sexes. Ces permanences ont lieu les mercredis et les vendredis de 18h à 20h ainsi qu'un samedi sur deux et ont une durée de moins d'une heure. Les personnes bénéficiant de ce service sont assurées dès le début du caractère confidentiel des séances. Ce principe de base doit leur permettre d'exprimer les préoccupations individuelles les plus intimes, sans crainte de jugement. Par ailleurs, au regard de la situation économique de certains usagers, il est essentiel de maintenir la gratuité du service.

L'objectif essentiel est d'être à l'écoute des besoins de ces usagers pour les aider à sortir de leur(s) préoccupation(s).

Les problématiques généralement abordées

- Le mal être ;
- La mauvaise estime de soi due à l'identité sexuelle ;
- La rupture amoureuse ;
- La solitude, l'isolement ;
- Les difficultés de couples.

En premier lieu, ces permanences apportent un soutien considérable et une réponse aux nombreuses angoisses (mal être) vécues par les personnes à cause d'une orientation sexuelle différente.

Dans une société où tout le monde est supposé être hétérosexuel, la perspective de se connaître une attirance sexuelle pour les personnes de son propre sexe peut entraîner un bouleversement psychologique important. En effet, la découverte de ce comportement sexuel peut induire une très forte anxiété et conflits intérieurs (la culpabilité, la honte et le rejet de soi entre autres); en particulier dans une société (ou une culture) où l'homosexualité n'est pas encore admise. Ainsi, lorsque l'hétérosexualité se présente comme la voie unique sans questionnement ni doutes, la lourde question de l'homosexualité ne se pose pas. Mais pour certains jeunes, filles ou garçons, la réponse est loin d'être aussi claire.

Pour éviter les nombreux risques associés à l'homosexualité, les permanences de soutien psychologique tentent d'apporter un cadre, un espace où la parole des usagers va être libérée. Il faut souligner que les jeunes homosexuels (notamment) rencontrés, qui sont en proie à cette difficulté de vivre leur attirance sexuelle sont exposés aux expériences négatives : abus de drogues, tentative de suicide, double vie familiale, grossesse non désirée, contraction d'infections sexuellement transmissibles, etc. Parmi les comportements à risque les plus destructeurs se trouvent évidemment les relations sexuelles non protégées avec un grand nombre de partenaires.

Les dépressions (qui sont liées à ces facteurs de risques) ne sont pas négligeables d'où la raison pour laquelle les usagers décident de venir consulter. Dans la majorité des cas, les premières séances de soutien psychologique constituent la toute première fois où les usagers parlent de leur mal être, de leurs angoisses, et de leurs ressentis. Car c'est en parlant, en s'exprimant, en échangeant qu'ils arrivent mieux à gérer leur mal être, et pouvoir construire une meilleure estime de soi.

Il convient d'ajouter que les usagers pointent la solitude et l'isolement comme étant les principales causes de l'homosexualité. A les écouter, les homosexuel(le)s sont les seul(e)s à

pâtir de la solitude. Quant aux ruptures amoureuses non désirées, elles peuvent causer de sérieuses dépressions. Mais heureusement, tous les chagrins amoureux ne vont pas tous jusqu'au désespoir et le fait de confier sa peine peut aider à la dissiper.

Le rôle des psychologues en accompagnant ces personnes en difficulté est de participer à la validation du vécu et du ressenti de ces personnes, mais aussi de leur offrir la possibilité de se réapproprier leur histoire en la valorisant quand il le faut. Un très important travail d'écoute est réalisé en permanence par les deux psychologues afin d'améliorer la situation de ces personnes. Non seulement ils les accompagnent en leur apportant un soutien dans une dimension individuelle et adaptée. Mais en même temps, ils leur apportent des informations de qualité sur les réseaux de prise en charge existant selon la problématique abordée. Ils contribuent également à leur faire la promotion de la prévention primaire et secondaire quand c'est nécessaire. Le cadre des séances est tel que les personnes se sentent en confiance, libérées des pressions sociales des institutions familiales, religieuses, et parfois mêmes coutumières. Si les personnes rencontrées présentent des pathologies lourdes nécessitant une psychothérapie, elles sont orientées vers d'autres professionnels. Les demandes de consultation sont tellement nombreuses que les séances sont limitées à trois par personne ; la volonté du CGL étant d'offrir aux personnes la possibilité d'entamer une première approche des difficultés en étant écouté. L'absence d'un suivi à long terme génère une frustration que les psychologues doivent gérer.

Pour finir, il est important de noter que les consultations concernent autant les femmes que les hommes, les jeunes (- de 28 ans) que les adultes (plus de 29 ans). La présence de cette dernière catégorie peut dans certains cas expliquer la persistance des problèmes liés à l'identité sexuelle y compris à un âge mûr. En effet, nous recevons de plus en plus de personnes ayant la cinquantaine, voire la soixantaine. Pour certains, c'est la difficulté de vivre leur homosexualité qui les poussent à venir consulter. Pour d'autres, c'est la discrimination ou la ségrégation qu'ils subissent dans le milieu gay renforçant ainsi la solitude.

En 2006, nous avons été confrontés à d'autres problématiques moins courantes que celles citées ci dessus. Il s'agit des demandes de couples qui souhaitent venir ensemble aux séances de soutien psychologie. Ces demandes concernent aussi bien les hommes que les femmes. La principale raison qui motive cette demande c'est les problèmes de communication au sein du couple.

Nous sommes également confrontés à des sujets autour de la sérodiscordance. Nous mesurons toute la difficulté pour un couple de vivre 100% avec le préservatif. Au final, le choix des stratégies de prévention se fait de manière éclairée par les personnes que nous recevons. Malheureusement, dans certains cas, cela ne suffit pas.

Nous recevons des personnes en constante souffrance par rapport à l'inexistence de vie sexuelle. Très souvent c'est la peur d'être repéré par les proches et la honte qui en découlera (y compris pour les personnes ayant fait le deuil de l'hétérosexualité). Certains s'infligent en guise de punition une abstinence qui devient de plus en plus difficile à gérer.

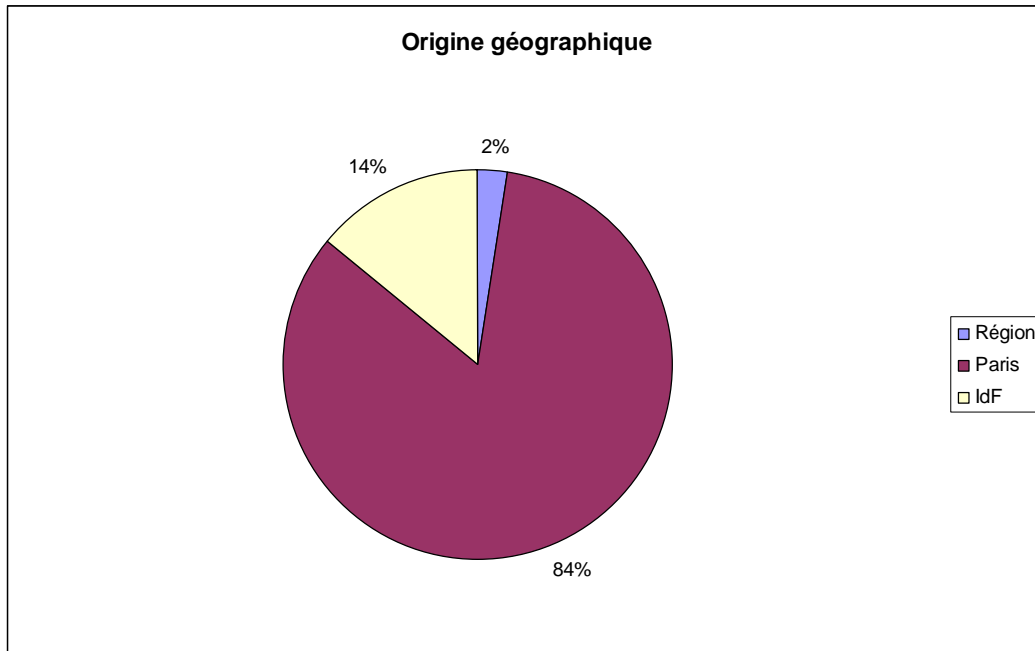
Pour d'autres personnes qui ne s'assument pas, alors que leur homosexualité ne pose pas de problème à l'entourage proche, c'est difficile de vivre cette situation de mal être. Ces situations finissent par compromettre la vie du couple. D'où la décision de venir consulter pour trouver la solution miracle.

Enfin, il convient d'alerter sur les demandes de soutien de personnes sans papier qui viennent pour exprimer leur difficulté de vivre caché ; ces derniers sont orientés par la permanence juridique. Très souvent ces personnes ont quitté leur pays d'origine pour vivre pleinement leur homosexualité. Finalement ils s'aperçoivent très vite que c'est illusoire.

Tous les entretiens n'ont pas fait l'objet d'une fiche profil, sur 43 fiches :

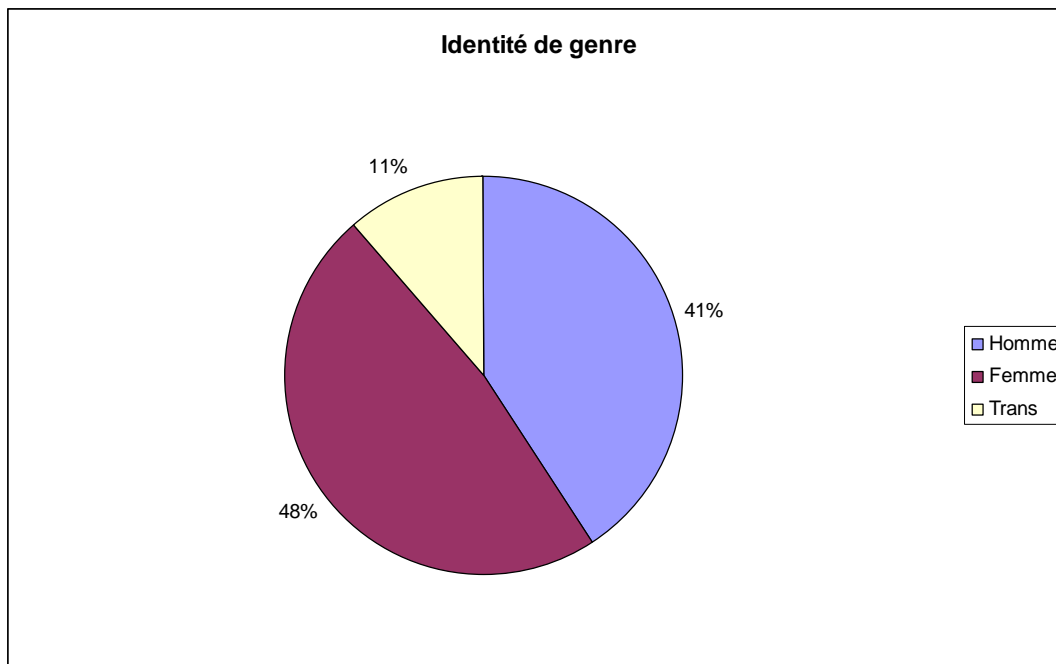
Par origine géographique

Région (Aube)	1
Paris	35
IdF hors Paris (93,94)	6



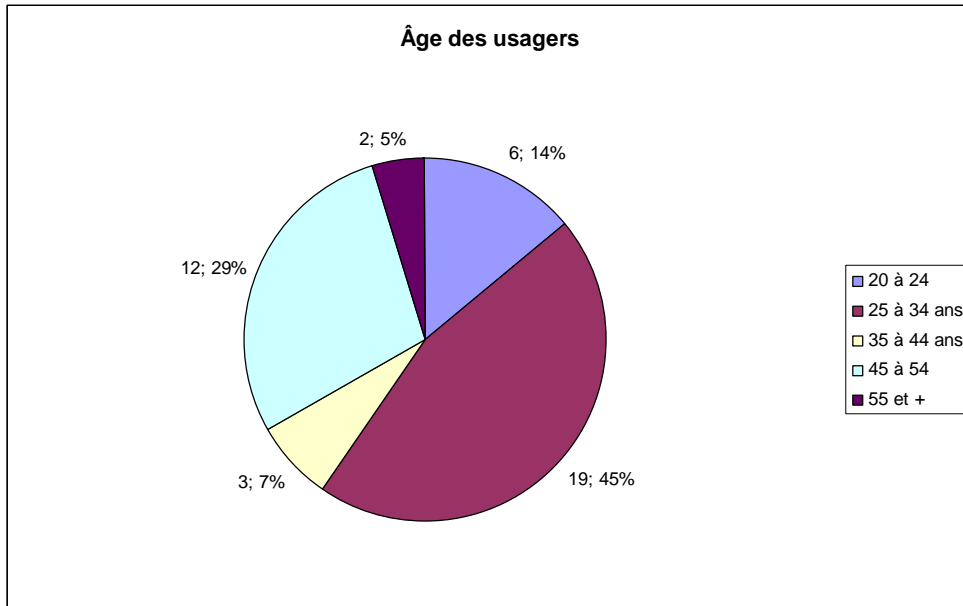
Par identité de genre

Homme	18
Femme	21
Trans	2
Inconnu	3



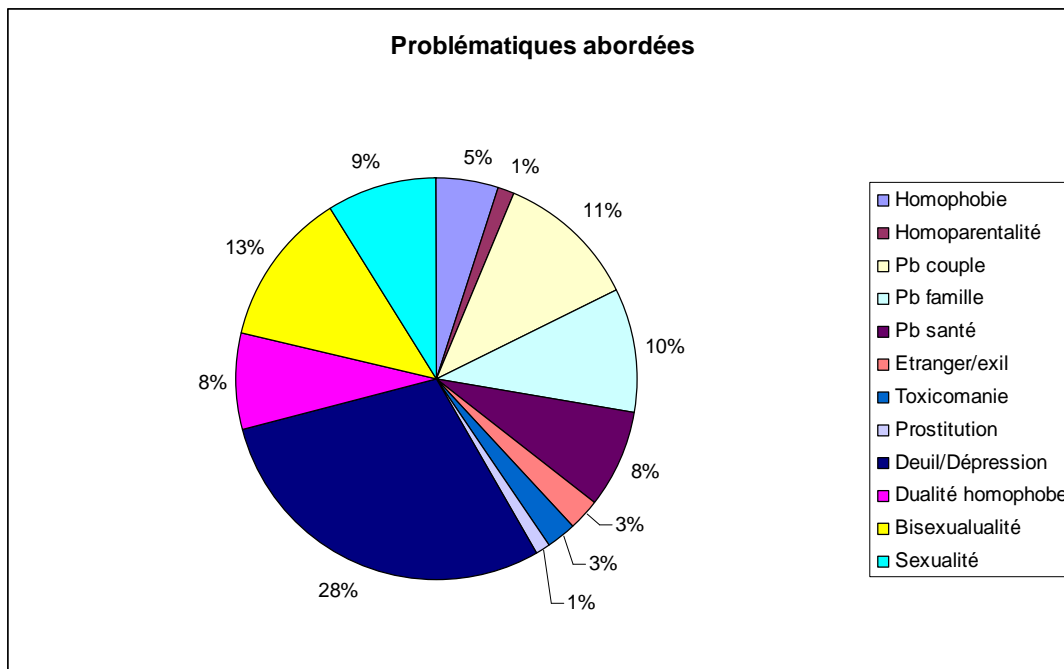
Par âge

20 ans	0	35 à 44	3
20 à 24	6	45 à 54	12
25 à 33	19	55 et +	2



Thématique dominante

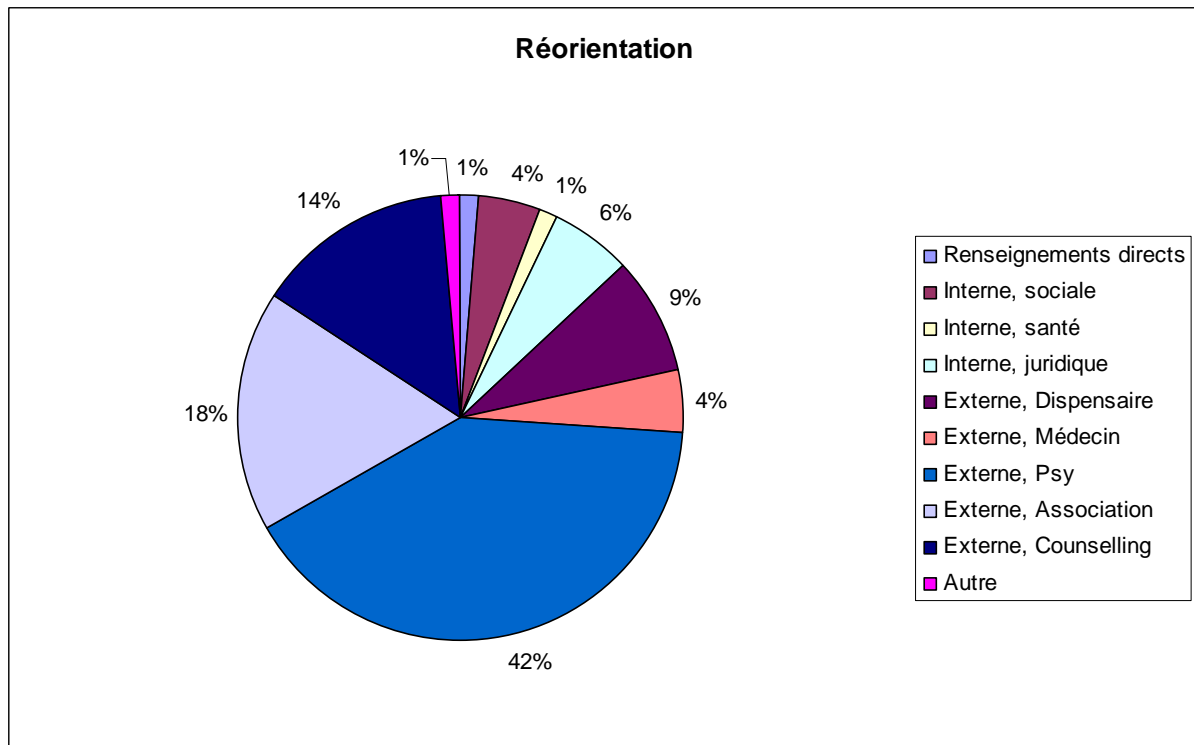
Homophobie	4	Prostitution	1
Homoparentalité	1	Deuil/Dépression	23
Pb couple	9	Dualité	
Pb famille	8	homophobe	6
Pb santé	6	Bisexualité	10
Etranger/exil	2	Sexualité	7
Toxicomanie	2		



Orientation

Renseignements directs	1
Renseignements différés	0
Orientation interne sociale	3
Orientation interne psy	0
Orientation interne santé	1
Orientation interne juridique	4
Orientation externe	
Dispensaire	6
Orientation externe	3

Médecin	
Orientation externe Psy	28
Orientation externe	
Association	12
Orientation externe	
Counselling	10
Autre	1



LA PERMANENCE DE RETOUR A L'EMPLOI

Bilan du Conseil Professionnel 2006

19 hommes âgés de 28 à 45 ans ont été reçus à la permanence du conseil professionnel le lundi soir :

2 personnes n'ont pas pu être aidées, elles ne correspondaient pas au public :

- l'une, sans papiers, pensait que la permanence était en mesure de lui fournir du travail non déclaré,
- l'autre n'a pas donné suite au travail personnel qui lui était demandé pour élaborer un projet professionnel.

Les 17 personnes concernées par le travail de la permanence ont toutes demandé une aide en ce qui concerne un changement d'orientation professionnelle.

Niveau d'études

BAC	BAC + 2	BAC + 3	Grandes Ecoles
2	10	3	2

7 personnes ont connu un arrêt professionnel de plusieurs mois, voire de plusieurs années (dépressions graves ou évitement à la reprise d'un emploi) dû à des phénomènes de harcèlement moral -et physique pour l'un d'entre eux - en raison de leur orientation sexuelle. Elles doivent faire face à une sorte de phobie professionnelle, redoutant de connaître à nouveau un harcèlement.

En outre, les personnes sont sujettes à la dévalorisation de soi, au doute sur leurs compétences professionnelles et certaines se dirigeraient spontanément sur des travaux non qualifiés pour avoir la paix.

Le travail de la permanence consiste alors à concilier leur besoin de sécurité et la mise en valeur de leurs compétences, sans pour autant les conforter dans un travail déqualifiant.

6 personnes se sont d'emblée déqualifiées au sortir de leur études : petits boulots, travaux répétitifs sans intérêt intellectuel... Ils souhaitent aujourd'hui prendre en main leur vie professionnelle et mettre en œuvre un parcours professionnel correspondant à leurs aspirations.

1 personne m'a demandé pourquoi elle ne trouvait pas de poste ; le diplôme idoine en poche : nous nous sommes rendus compte qu'elle était victime de sexisme, la profession n'embauchant quasiment que des femmes.

3 personnes ont demandé un changement d'orientation professionnelle pour des raisons de convenance personnelle.

La permanence a été moins fréquentée qu'en 2005, en corrélation sans doute avec la mise en place progressive du recrutement des assistants sociaux bénévoles.

Cependant, cette permanence me semble adaptée et incontournable au CGL, étant donné le nombre de problématiques professionnelles liées à l'orientation sexuelle des consultants.

LE POLE SANTE

LE RAPPORT DU CHARGE DE PREVENTION

Depuis un an, la création du poste a permis la mise en place d'une permanence d'écoute et d'orientation pour les usagers du Centre.

- Le mercredi de 16h à 20h
- Le jeudi et vendredi de 16h à 19h
- Le premier samedi du mois de 17h à 19h

Les entretiens autres que les informations de prévention données dans le Centre, anonymes et confidentiels si l'utilisateur en fait la demande permettent l'évaluation des problèmes posés. Une place primordiale est laissée à l'écoute pour pouvoir ainsi aborder la prévention alors beaucoup mieux perçue.

Le rôle du chargé de prévention quand les entretiens le nécessitent est de réorienter l'utilisateur vers des permanences internes ou externes de soutien psy, social ou juridique. Mais aussi de faire connaître les activités du Centre et de ses associations quand il s'agit d'apporter une aide à des problèmes de recherche d'identité, mal être, mésestime de soi, tendances suicidaires, homophobie, prise de substances.

Pendant l'année 2006, une partie des 48h mensuelles du poste a été consacrée à la réorganisation, l'approvisionnement, le stockage des documentations mises à la disposition des usagers et à la constitution d'une base d'information VIH/IST. Depuis quelques mois, un des trois volontaires venus rejoindre le Pôle Santé est devenu notre documentaliste en titre et nous permet de continuer à être performants dans la qualité et l'actualisation des informations de prévention fournies par le Centre.

Autres tâches du chargé de prévention :

Approvisionnements en préservatifs masculins, féminins et gel.

- Préparation du matériel de prévention pour la tenue des stands et des actions de terrain.
 - 2 soirées Tango C.G.L.
 - Printemps des associations
 - Tournoi « Talons et crampons »
 - Salon associatif de la Mairie du 11ème
 - Hôpital Bichat
 - Journée portes ouverts du CGL le 1^{er} décembre
- Organisation de l'espace pôle santé du C.G.L.
- Réunions avec les structures régionales et nationales de santé.
- Participation à des colloques sur le VIH et les IST.
- Liens avec les autres associations de prévention.

- Accueil en entretien d'information : d'étudiants infirmiers, de chargés de prévention et d'associations étrangères de prévention.
- Elaboration de fiches d'entretien et de fiches de synthèse mensuelles.
- Formation de volontaires du Pôle Santé dans des tâches permettant au chargé de prévention de se consacrer essentiellement aux entretiens
- Informations données aux volontaires accueil et bar pour qu'ils puissent orienter vers la permanence santé des usagers en questionnement ou en souffrance morale.

Les entretiens :

Ils peuvent se présenter sous trois formes :

- L'utilisateur, qui n'est pas venu spécialement dans un but préventif/santé consulte la documentation proposée et pose ses questions au chargé de prévention d'une manière informelle et brève. Cette formule se retrouve de 2 à 5 fois pour chaque permanence. Ce qui concerne environ 300 usagers pour l'exercice écoulé.

- L'utilisateur souhaite obtenir des renseignements précis dans le domaine de la prévention/santé mais il n'est pas nécessaire que lui soit consacré un entretien confidentiel. Pour 2006 cela concerne 70 personnes.

- L'utilisateur a pris rendez-vous ou non et souhaite un entretien anonyme et confidentiel. Ce fut le cas pour 112 personnes en 2006.

Les entretiens anonymes et confidentiels en 2006 :

- 103 entretiens d'une durée moyenne de 35 mn pendant les 140 permanences assurées :
 - 6% téléphoniques
 - 36% sur RDV
 - 58% impromptu

- 78% d'hommes, 20% de femmes, 2% de transgenres.

- Pour la moitié des personnes reçues, c'était leur **1^{ère} visite au C.G.L.** et donc l'occasion de le découvrir.

- Ages :

- 6% de < 20 ans
- 12% de 20 à 24 ans
- 34% de 25 à 34 ans
- 25% de 35 à 44 ans
- 15% de 45 à 54 ans
- 8% de 55 et +

- 64% des entretiens concernaient des parisiens (iennes).

- Problèmes évoqués :

- Plus de la moitié des entretiens concernent la prévention.

La possibilité d'aborder le domaine de la prévention n'existe souvent qu'après l'écoute d'autres problèmes de santé ou de comportements à risque. Cette écoute particulière a conduit une quinzaine d'usagers à souhaiter effectuer un dépistage VIH alors qu'ils ne l'envisageaient pas au début de l'entretien.

- de 15 à 25% : V.I.H., pratiques sexuelles à risque, santé en général, mode de vie, mal être, mésestime de soi, tendances suicidaires, autres I.S.T., couples.
- de 10 à 15% : recherche d'identité, homophobie, drogues, couples séro-discordants.

- Suites données :

- renseignements immédiats	55%
- renseignements différés	5%
- écoute – counseling	35%
- orientation externe associations	28%
- orientation externe dispensaires	15%
- orientation externe médecins	15%
- orientation externe psy	13%
- orientation interne psy	9%
- orientation interne juridique	2%
- orientation interne sociale	1%

- 4 entretiens d'accueil et d'information avec 9 étudiants infirmiers et 2 représentants de l'association russe de prévention LGBT : LASKY.

Les réunions :

- 3 DDRASSIF,
- 1 DGS,
- 1 RIF,
- 1 AIDES,
- 1 Solidarité SIDA,
- 1 Cité St Martin,
- 1 INPES,
- 1 DDASS,
- 2CRIPS,
- 1Ministère de la Santé.

Participation à une journée de travail VIH à l'hôpital Broussais.

Animation du stand CGL du 1^{er} décembre à l'hôpital Bichat :

(3 volontaires du Pôle Santé étaient également présents pendant cette journée)

La présence du CGL très appréciée, aussi bien du personnel de l'hôpital, que des malades, des visiteurs de lycées, des étudiants infirmiers nous a permis d'avoir des dialogues ouverts et enrichissants de part et d'autre. Beaucoup de discussions avec des parents ou de la famille proche d'adolescents. Des bons contacts prévention avec des jeunes filles et jeunes femmes lesbiennes qui n'avaient jamais osé poser des questions de prévention malgré leur appartenance au milieu médical.

Visites de présentation de la permanence santé :

- Kiosque,
- Centre psy Espas,
- ARCAT SIDA,
- Actions traitements
- Sida Info Service,

Contacts au Centre avec nos associations :

- A.M.G., Frontrunners,
- Rando's Ile de France,
- Mecs en caoutchouc,
- Aminours,
- APGL,
- AMG,
- ACGLSF,
- AGLH,
- Café lunettes rouges,
- Mâles Fêteurs

Plusieurs rencontres ont débouché sur la fourniture de matériel de prévention lors de manifestations festives, sportives ou événementielles.

FICHE DE POSTE CHARGE DE PREVENTION

Missions prioritaires :

- Assurer la permanence d'accueil, d'écoute et d'évaluation de la problématique et de la demande de l'utilisateur.
- Orienter vers la permanence de soutien psy, sociale ou juridique selon les besoins de l'utilisateur
- Veiller à l'approvisionnement en préservatifs et en documents de prévention en tout genre pour le local, pour la tenue des stands de prévention et des actions de terrain.
- Organiser l'espace pôle santé du C.G.L.
- Etre en lien avec la DDASS, la DGS, la RIF et participer aux différentes réunions.
- Etre en lien avec les autres associations de prévention.
- Organiser des actions de prévention de terrain
- Assurer la présence du C.G.L. sur des stands à thème de prévention pendant les colloques, forums ou autres manifestations événementielles.
- Créer et assurer le suivi de projets inter associatifs (avec les associations membres du C.G.L., mais aussi avec les associations de prévention ou d'autres associations.)
- Etre en lien avec le SNEG.
- Animer des groupes de réflexions sur des sujets spécifiques.
- Organiser et animer des ateliers à thèmes.

Missions secondaires :

- Elaborer des documents de visibilité du pôle santé et en assurer leur publication.
- Rédaction d'articles pour le bulletin « genre ».
- Suivi des questions de santé sur le forum du site Internet.
- Création d'une « news letters ».
- Organiser des événements ponctuels liés à la santé.

LES ACTIONS SANTE ET LUTTE CONTRE LES I.S.T

Journée mondiale de lutte contre le SIDA au CGL Paris IDF

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, le Centre LGBT Paris IDF vous propose une semaine d'actions de communication autour du VIH :

- Mercredi 29 novembre : **débat** – « *Pratiques à risque et politiques de prévention : comment sensibiliser efficacement chacun des publics concernés, gais, femmes, migrants... ?* »

Ce débat sera animé par un médecin, en présence de membres de nombreuses associations comme le Kiosque sida, Act Up Paris, Sida Info services, le CRIPS... et de responsables politiques. *

- Jeudi 30 novembre : participation du CGL Paris à la **manifestation** contre le Sida organisée par Act Up.

- Vendredi 1er décembre de 18h à 20h : **vernissage de l'exposition** artistique du mois de décembre « Vivre avec le Sida ».

- Samedi 2 décembre de 14h à 19h : **Journée portes ouvertes** avec de nombreuses animations. En présence de notre Chargé de prévention santé, d'intervenants d'autres structures associatives et des Sœurs de la perpétuelle indulgence *, disponibles pour répondre aux questions du public ; distribution de matériel de prévention ; exposition de témoignages (photos, poèmes...) ; diffusion d'un film ; la journée se terminera par un pot de l'amitié offert au public et associations présentes.

- Dimanche 3 décembre à partir de 16h, **Café et Lunettes rouges**, accueillera comme d'habitude les personnes malades du sida, séropositives et leurs amis.

Compte-rendu de l'action de lutte contre le SIDA menée par le Centre LGBT Paris IDF du 29 nov au 3 déc 2006

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, le Centre LGBT Paris IDF a organisé une semaine d'actions de communication autour du VIH, financée par la DDASS.

La semaine a commencé le mercredi 29 novembre par un débat qui avait pour intitulé « *Pratiques à risque et politiques de prévention : comment sensibiliser efficacement chacun des publics concernés, gais, femmes, migrants... ?* »

Ce débat était animé par le Docteur Hoayon, de Sida Info Services, parmi les intervenants se trouvaient un représentant du PCF et du PS, de l'UNALS, de Warning et d'Act-Up Paris.

Ce débat, qui s'est recentré sur le public gay, fut l'occasion de d'échanges intéressants avec la salle.

Le lien entre les difficultés de vivre son homosexualité (estime de soi...) et la prise de risque a été mis en avant. En outre, a été aussi évoquée la problématique d'une protection permanente et sur le long terme, il semble en effet, que se protéger sans défaillance et pendant de longues années soit plus difficile à respecter qu'on ne veut bien le croire.

Ensuite, le jeudi 30 novembre, le CGL Paris a participé comme chaque année, avec sa banderole et des panneaux préparés pour l'occasion, à la **manifestation** interassociative contre le Sida organisée par Act Up.

Puis, le vendredi 1er décembre de 18h à 20h, à l'occasion du **vernissage de l'exposition** artistique du mois de décembre « Vivre avec le Sida », nous avons offert un apéritif à toutes les personnes présentes. Les posters avaient été choisis au CRIPS. Cette soirée fut propice aux discussions relatives au vécu de personnes atteintes du VIH (traitements, modes de vie, ressources...) mais la question des discriminations encourues dans le monde du travail ou dans la société en général, a également été abordée.

Nous avons distribué du matériel de prévention (préservatifs, gel et documents) et les pins contre le sida achetés à l'UNALS.

La semaine a continué avec le samedi 2 décembre, de 14h à 19h, une **Journée portes ouvertes prévention VIH**, ponctuée de nombreuses animations.

Notre Chargé de prévention santé a travaillé sans relâche, recevant en entretien toute personne souhaitant s'entretenir de questions de santé, de prévention contre le VIH ou les MST et hépatites, ou de soins et de traitements.

Les deux couvents parisiens des Sœurs de la Perpétuelle indulgence nous ont accompagnés toute l'après-midi, elles ont discuté avec le public, les passants du quartier en les encourageant sur le trottoir à rentrer au Centre ou à accepter des préservatifs. Elles ont aussi procédé à une vente de leur calendrier et autres petits gadgets.

Enfin, nous avons diffusé en boucle des films sur la prévention, loués au CRIPS. A la fin de chaque projection s'est tenu un débat entre les membres du public présents, sur la prévention contre le VIH et sur la vie quotidienne des personnes atteintes.

La journée s'est achevée sur un pot de l'amitié offert au public et associations présentes.

Des caisses de préservatifs et de gel ont été remis aux publics LGBT entrant au Centre mais également aux personnes du quartier passant ce jour là sur le trottoir devant le Centre, favorisant aussi une meilleure intégration du Centre à la vie locale.

La semaine s'est terminée le Dimanche 3 décembre, avec comme d'habitude, **Café et Lunettes rouges**, qui a accueilli les personnes malades du sida, séropositives et leurs amis.

Globalement, le Centre LGBT Paris IDF est satisfait de cette semaine d'action contre le VIH, organisée sur une telle amplitude de temps pour la première fois.

Cet évènement est encourageant pour le Centre qui vient de renforcer son pôle santé en recrutant un nouveau Responsable Santé et plusieurs autres volontaires ; cette semaine d'action a aussi été l'occasion de préparer de nouveaux projets santé pour le Centre.

Le retour des associations membres du Centre et des usagers est positif, même si à l'évidence les thématiques santé et le VIH en particulier, ne sont hélas pas très mobilisateurs.

Le Centre remercie la DDASS et son financement exceptionnel sans lequel cette action n'aurait pas pu être menée aussi efficacement.

LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES PAR LE CENTRE EN 2006

17 MAI - IDAHO -

JOURNEE MONDIALE CONTRE L'HOMOPHOBIE !

Le 17 mai, journée mondiale de lutte contre l'homophobie aussi appelée IDAHO (International Day Against Homophobia), le Centre Lesbien Gai Bi et trans. de Paris Île-de-France se joindra aux nombreuses associations et organismes français œuvrant en faveur des droits humains, pour manifester simultanément avec 40 pays, son soutien à la reconnaissance sociale internationale des personnes LGBT.

Cette année, le Centre LGBT de Paris IdF contribuera à l'IDAHO en organisant deux évènements.

🕒 En partenariat avec le collectif Homoboulot, une manifestation publique de visibilité le 17, se déroulera de 12 h à 16 h, dans le hall de la gare SNCF « Gare de Lyon ». Des associations membres du Centre seront également à nos côtés.

Les passants seront invités à écrire sur des panneaux ce que représente pour eux une journée mondiale de lutte contre l'homophobie. Des visuels illustrant l'homophobie seront déployés afin de rendre l'opération très visible et faciliter l'interpellation et l'échange, des tables de presse seront déployées.

🕒 Ensuite, nous tiendrons au Centre à partir de 18 h, une réunion publique organisée conjointement avec SOS homophobie sur le thème de la lesbophobie. Les conclusions du dépouillement de l'enquête nationale menée par SOS homophobie sur la lesbophobie, seront exposées. Elles seront suivies d'un débat portant sur les mesures à mettre en œuvre pour lutter contre la lesbophobie, auquel participeront de nombreuses invitées : des élues, des sociologues, des représentantes de structures sociales, d'associations, de médias... La soirée se terminera tard, par un open bar.

Le 17 mai, rejoignez-nous, affichez-vous, exprimez-vous pour faire reculer les préjugés homophobes partout dans le monde !

Les présidents, Christine Le Doaré et Claude Chantereaux



Le 17 mai à l'occasion de la journée mondiale contre l'homophobie

**Le Centre Lesbien Gai Bi et Trans. Paris île-de-France
et SOS Homophobie**

vous proposent au CGL 3 rue Keller, 75011 Paris,

**La présentation de l'enquête sur la lesbophobie
menée en 2004 par SOS Homophobie :
« Les contextes et les manifestations de la lesbophobie »**

**Un débat co-animé par Nadine Cadiou, responsable de la commission lesbophobie
de SOS homophobie et Christine Le Doaré, co-présidente du CGL,
sur le thème des moyens d'action pour lutter contre la lesbophobie**

Avec l'aimable participation de la Coordination lesbienne, de Natacha Chetcutti, de Cineffable,
de la 10^{ème} Muse et de Lesbia Magazine, de Khadija Azougach (Planning Familial), Annie Lécullé
(Jeunesse Feu Vert, éducateurs de rue à Paris et RP),
Martine Trapon (Centres Sociaux de Paris),
Open Bar



IDAHO
International Day Against Homophobia
Une journée mondiale contre l'homophobie

Pourquoi faut-il encore se battre contre l'homophobie ?

Des progrès ont été réalisés, jusqu'à encore très récemment, le problème était l'homosexualité, aujourd'hui, le véritable problème est bien celui de l'homophobie.

Pourtant, en France et partout dans le monde, dans certains pays de façon très violente, des individus, des systèmes, parfois des sociétés entières, commettent encore des actes de discriminations ou de violences homophobes.

Quelques définitions : qu'est-ce que l'homophobie ?

D'abord, c'est toujours un préjugé et une ignorance qui consiste à croire que l'hétérosexualité est supérieure alors qu'elle n'est que différente et à affirmer que l'homosexualité n'est pas naturelle alors qu'elle a toujours existé.

L'homophobie c'est le rejet irrationnel de personnes homosexuelles ou supposées telles, fondé sur la peur de l'autre, perçu comme différent et donc inquiétant



Ce rejet est social, l'hostilité à l'égard des homosexuels est le fruit d'une longue construction sociale de refus de l'homosexualité qui exclue les homosexuels du droit commun et qui les marginalise.

Au nom de ce préjugé, des individus sont stigmatisés, rejetés, discriminés ou agressés au seul motif de leur orientation sexuelle.

L'homophobie peut donc se définir ainsi : **Toute discrimination ou manifestation de rejet, violente ou non, envers des personnes homosexuelles ou supposées telles.**

Quelques manifestations concrètes :

L'homophobie, mais aussi la lesbophobie ou la transphobie, sont quotidiennes, c'est presque un sport national. Cela peut aller de l'injure publique jusqu'au viol voire au meurtre, en passant par différentes formes de discriminations et d'agressions.

L'homophobie est parfois violente (meurtres, agressions physiques...) mais elle peut aussi être très insidieuse car nos cultures en sont très imprégnées, elle est en effet ancrée dans notre éducation, intériorisée par les homosexuels eux-mêmes.

- **Elle commence en famille** où le ou la jeune homosexuel-le se demande comment vont réagir ses parents ; **dans les établissements scolaires** ensuite où les moqueries, insultes, mises à l'écart et parfois « passages à tabac » sont monnaie courante ; le manque de dialogue avec les enseignants en est aussi une manifestation, comment construire une personnalité positive quand l'homosexualité n'est que très rarement mentionnée ou débattue.
- **Elle continue dans la rue, les lieux publics** où il n'est pas rare de se faire injurier voire menacer, donner la main à son ami-e constitue encore une prise de risque aujourd'hui.
- Elle se manifeste aussi dans **les lieux d'habitation** où il n'est pas rare qu'un couple d'hommes ou de femmes fasse l'objet d'hostilité de la part de voisins ou se heurte à une discrimination au logement.
- **Les refus de vente de biens ou de services** sont également fréquents, réserver une chambre double avec un grand lit peut être mal vu.
- Bien que la loi l'interdise, elle se manifeste encore **dans les entreprises** : mises à l'écart, carrières freinées, brimades, chantages, mutations, licenciements.
- Enfin, **les agressions physiques et les meurtres d'homosexuel-les** ne sont pas quantité négligeable.

Les outils de lutte contre l'homophobie

Ces dernières années quelques dispositifs légaux de lutte contre l'homophobie ont été adoptés.

Parmi les plus importants, rappelons :

- Sur le plan européen : la Convention européenne des droits de l'Homme et son article 8 imposent le droit au respect de la vie privée et familiale ; la Charte des droits fondamentaux exige le respect de l'orientation sexuelle.
- Sur le plan national : l'article 9 du code civil rappelle que « chacun a droit au respect de la vie privée ».

Le code pénal dans son article 225-1 stipule que « *constitue une discrimination toute distinction opérée entre les personnes physiques à raison de leur origine, de leur sexe, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur handicap, de leurs mœurs, de leur orientation sexuelle, de leurs opinions politiques, ...* » et l'article 225-2 précise les peines encourues.

Le code du travail dans ses articles 122-45, 122-35, 422-1-1 et 122-45 interdit la discrimination à l'embauche à raison des mœurs ; interdit dans un règlement intérieur, des dispositions discriminatoires entre salariés à raison des mœurs ; autorise un délégué à saisir l'employeur par une procédure d'alerte s'il constate une atteinte aux droits des personnes ou libertés individuelles ; interdit tout licenciement ou sanction en raison des mœurs. Enfin, l'incitation à la haine homophobe est désormais pénalisée.

Ces outils répressifs sont-ils suffisants pour lutter contre l'homophobie ?

D'une façon générale, les homosexuels et les lesbiennes n'utilisent pas si facilement l'arsenal juridique à leur disposition.

La répression ne suffit pas à réduire significativement l'occurrence des crimes et délits homophobes.

Il est nécessaire d'agir profondément et à long terme sur les mécanismes du rejet homophobe pour faire évoluer durablement les mentalités.

L'éducation, la prévention sont primordiales : campagnes de prévention nationales, interventions en milieu scolaire, programmes pédagogiques par l'Education Nationale, programmes de formation spécifiques à destination des administrations et institutions au contact du public...

Centre lesbien, gai, bi & trans de Paris et Île-de-France • 3, rue Keller • B.P. 255 • 75524 Paris CEDEX 11

Accueil : 01 43 57 21 47 • Bureau : 01 43 57 75 95 • Télécopie : 01 43 57 27 93 Internet <http://www.cgiparis.org> • Courriel : contact@cgiparis.org

Quelques idées reçues contre lesquelles nous nous inscrivons en faux :

L'homosexualité est contre nature :

Elle est une constante à travers les âges et fait partie de la diversité des sexualités humaines. La nature a prévu l'homosexualité, les homosexuels étant des êtres naturels nés eux aussi d'un rapport hétérosexuel.

L'homosexualité c'est le refus de l'altérité :

L'altérité c'est l'autre, un être différent dans toute la complexité de son histoire personnelle, à moins que l'on réduise un être humain à ses seuls caractères sexuels anatomiques.

L'homosexualité c'est la destruction de la famille :

La famille a évolué, il existe aujourd'hui une grande diversité de familles, monoparentales, hétéro ou homoparentales. En demandant une reconnaissance sociale et des droits les familles homoparentales contribuent à créer du lien et de la solidarité sociale et familiale.

Pour l'équilibre de l'enfant il faut des parents hétérosexuels :

Les personnes hétérosexuelles n'ont pas le monopole de l'intelligence, de la générosité ni de l'amour. L'aptitude à élever un enfant, le protéger, le guider, l'éduquer, l'aimer ne se mesure pas à l'orientation sexuelle des personnes qui en ont la charge. Toutes les études le démontrent, les enfants élevés par des couples homoparentaux ne sont en rien différents des autres enfants.

Jun 2006

Le Centre Lesbien, Gai, Bi et Trans. de Paris Île-de-France et ses associations,
célèbrent la Marche des Fiertés dans le décor de l'exposition
de Fred Pieau consacrée aux marches LGBT *,
vous invitent à vous rencontrer et à débattre
avec de nombreux invités politiques, associatifs, acteurs sociaux...
et à partager la fête de la musique avec le RSO

☐ **Lundi 19 juin à 20h**

Bi, en partenariat avec l'association *Bi'cause*, débat : « La bisexualité, simple question de choix individuel » ? Suivi d'un open bar.

☐ **Mardi 20 juin à 20h**

Trans., en partenariat avec les associations *ASB* et *Caritig*, débat : « La discrimination Trans. en France en 2006 (procédures de changement d'état civil, formation des médecins, dépsychatrisation...) ». Suivi d'un open bar.

☐ **Mercredi 21 juin à 20h**

Fête de la musique avec le *Rainbow Symphonic Orchestra RSO* (20h-21h).

☐ **Jeudi 22 juin à 20h**

Lesbien, en partenariat avec les associations *SOS homophobie*, *les Meufs...*, débat : Les moyens de lutte contre la lesbophobie - 2nd volet. Suivi d'un open bar.

☐ **Vendredi 23 juin à 20h**

L Gai B T, en partenariat avec les associations *Beit - Haverim*, *APGL*, *SOS homophobie*, *Inter-LGBT...* débat : Le regain de religieux constitue t-il une menace pour les personnes LGBT ? Dans un tel contexte, comment les politiques envisagent-ils de maintenir les libertés existantes et de garantir une prochaine égalité des droits ? Suivi d'un open bar.

☐ **Samedi 24 juin** rejoignez-nous dans la Marches des Fiertés !

* Vernissage de l'exposition de Fred Pieau « Marches des fiertés » samedi 10 juin à 18h.

Les présidents Christine Le Doaré et Claude Chantereaux

**Rentrée
des associations
au centre
LGBT Paris**

Portes ouvertes

samedi 23 septembre 15h-19h

Entrée libre
pot de bienvenue - présentation du Centre et des associations
stands - information - documents - expo sur les activités...

Programme Existrans au CGL Paris

A l'occasion de la 10^{ème} Existrans, le Centre LGBT organise 3 jours de projections et débats sur les questions trans' :

- le 2 octobre à 20h, conférence de Tom Reucher : « 10 mythes sur la transidentité »

Les 10 mythes sur la transidentité abordera 10 fausses croyances concernant les genres, les sexualités et les identités trans' (transsexes, transgenres): 1-transidentité = minorité sexuelle; 2-transidentité = maladie mentale; 3-transidentité = intersexualité; 4-il n'y a que 2 sexes; 5-il n'y a que 2 sexes sociaux; 6-transidentité = hétérosexualité; 7-touTEs les transsexes veulent la chirurgie génitale; 8-touTEs les transsexes sont transgenres; 9-identité de genre = sexe psychologique; 10-il n'y a que 4 attirances amoureuses et sexuelles.

- le 3 octobre à 20h, atelier-débat par Hélène Hazéra et Vincent Guillot : « stratégies de prévention du sida et des MST chez les Trans' ».

Cet atelier part du constat que si les autorités du Sida jouent la carte du déni sur la situation des Trans', on fait aussi l'autruche dans la communauté elle-même. Ici on refuse de donner des statistiques de séroprévalence, là on croit que seules les prostituées sont contaminables, ou que l'opération protège du virus, ou encore que les hommes trans' ne sont pas concernés. Cet atelier joue les travaux pratiques : il vise à la création d'une page de prévention Internet à destination des Trans'. Nous avons besoin de vos expériences, de vos suggestions, etc.

- **5 Octobre à 14h00 – projections-débats au Centre LGBT par l'association des Frères Poussière**

1) *Etre trans' : œuvre d'une vie ?* [50 minutes] - Débat avec Isabelle Le Tran, Célia Baudu, Julie Schultz, Vincent Avrons, Tom Reucher...

2) *La prostitution trans'* [50 minutes] - Témoignage des participantes aux ateliers de Frères Poussière

3) *Les trans' au cinéma* [50 minutes] - Extraits de longs métrages et courts métrages commentés par Karine Espineira et Guilain Roussel

- **le 5 octobre à 20h, projection-débat : « Autour des films militants de Sans Contrefaçon et du GAT »**

Un florilège de courts-métrages militants DIY (Do It Yourself) sur la visibilité et les combats trans, sur une certaine vision des Trans' et des transidentités. Sans Contrefaçon s'est donné pour objectif de favoriser l'émergence d'une culture trans, et de participer à cette montée en puissance des questions trans dans la société globale et la socialité LGBT en particulier. Le Groupe d'Action Trans' (GAT) est un groupe informel, libertaire, alternatif et indépendant de trans' en colère : ses actions publiques ont donné au mouvement de revendication trans une impulsion novatrice.

Journée mondiale de lutte contre le SIDA au CGL Paris IDF
--

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le sida, le Centre LGBT Paris IDF vous propose une semaine d'actions de communication autour du VIH :

- Mercredi 29 novembre : **débat** – « *Pratiques à risque et politiques de prévention : comment sensibiliser efficacement chacun des publics concernés, gais, femmes, migrants... ?* »

Ce débat sera animé par un médecin, en présence de membres de nombreuses associations comme le Kiosque sida, Act Up Paris, Sida Info services, le CRIPS... et de responsables politiques. *

- Jeudi 30 novembre : participation du CGL Paris à la **manifestation** contre le Sida.

- Vendredi 1er décembre de 18h à 20h : **vernissage de l'exposition** artistique du mois de décembre « *Vivre avec le Sida* ».

- Samedi 2 décembre de 14h à 19h : **Journée portes ouvertes** avec de nombreuses animations. En présence de notre Chargé de prévention santé, d'intervenants d'autres structures associatives et des Sœurs de la perpétuelle indulgence, disponibles pour répondre aux questions du public ; distribution de matériel de prévention ; exposition de témoignages (photos, poèmes...); diffusion d'un film ; la journée se terminera par un pot de l'amitié offert au public et associations présentes.

- Dimanche 3 décembre à partir de 16h, **Café et Lunettes rouges**, accueillera comme d'habitude les personnes malades du sida, séropositives et leurs amis.

La présidente, Christine Le Doaré 06.89.33.78.07

LA COMMUNICATION

- **Les 12 numéros de GENRES, la lettre mensuelle d'information du Centre, sont téléchargeables sur le site Internet.**
- **Les principaux communiqués de presse :**

QUAND LES MANŒUVRES ELECTORALISTES DE MME DE PANAFIEU RIMENT AVEC HOMOPHOBIE

Dans son ouvrage, « Le Paris gagnant », Françoise de Panafieu, l'une des candidats déclarés à la Mairie de Paris critique la politique d'attribution des subventions aux associations, pratiquée par la Ville.

Elle affirme que le montant global des subventions a augmenté de 80 millions d'euros en cinq ans. Et alors ? Les pouvoirs publics se déchargent sur les associations de leurs missions de service public, il est donc légitime que les associations reçoivent des moyens financiers pour mener à bien leurs actions.

Elle ne cite que les seules associations homosexuelles qui bénéficieraient selon elle des largesses à caractère clientéliste du Maire. De la sorte, elle amalgame l'orientation sexuelle du Maire de Paris avec une stratégie politique d'attribution des subventions municipales.

Or le pourcentage des subventions attribuées aux dix sept et non les prétendues cent associations de lutte contre l'homophobie, représente 0.2 % de l'ensemble de l'enveloppe globale.

Pourquoi a-t-elle focalisé sur ces seules associations pour illustrer son propos ?

En cherchant bien, Mme de Panafieu aurait sans doute pu trouver une catégorie d'associations bénéficiant de bien plus que ces modestes 0.2% ; mais elle n'aurait pas dans ce cas servi son intérêt électoral.

Enfin, les subventions sont toutes débattues et votées au Conseil de Paris, Mme de Panafieu souhaite t-elle remettre en cause la démocratie ?

Le mensonge, l'amalgame et l'homophobie sont-ils indispensables à Mme de Panafieu pour briguer la Mairie de Paris ?

Le Centre Lesbien Gai Bi et Trans de Paris Ile-de-France s'insurge contre de telles manœuvres électoralistes.

Les Présidents, Christine Le Doaré et Claude Chantereaux

« Le marchand de sable » de Sophie Coignard ou comment utiliser l'homophobie pour salir le bilan municipal !

Dans l'ouvrage qui vient de paraître « Le marchand de sable », Sophie Coignard critique les résultats de l'équipe Delanoë. Un pamphlet exclusivement à charge particulièrement centré sur la personnalité du Maire, ses comportements et modes de fonctionnement.

Concernant le bilan politique, trois de ses principaux griefs sont sans surprise puisqu'ils portent sur les difficultés structurelles majeures inhérentes à la ville de Paris : le logement social, la circulation et les places en crèche.

Le bilan municipal s'évaluera sur pièces avec les données publiques régulièrement publiées.

En revanche, la polémique relative aux subventions accordées à « la mouvance gay » est révoltante et démontre l'intention de l'auteur d'atteindre le Maire à travers une orientation sexuelle dont il n'a jamais fait mystère.

Sophie Coignard prétend que la Ville de Paris « distribue de l'argent par poignées à toutes sortes de structures, pourvue qu'elles appartiennent à la mouvance gay ».

Cette affirmation particulièrement grotesque fait étrangement écho à la critique de la politique d'attribution des subventions aux associations pratiquée par la Ville de Paris, décrite dans le « Le Paris gagnant » de Françoise de Panafieu.

En réalité, en 2004, 0, 14 % du total des subventions accordées a été dévolu aux associations LGBT, pour un montant total de 247 400 euros réparti entre 17 d'entre elles.

Les faits sont là et devraient rasséréner les plus inquiets relativement aux pseudos largesses à caractère clientéliste du Maire : 99,86 % des subventions de la Ville, votées démocratiquement au Conseil de Paris, ne sont pas attribuées à la prévention et à la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie ou la transphobie !

Le Centre Lesbien Gai Bi et Trans de Paris Ile-de-France qui héberge de nombreuses associations LGBT parisiennes et offre des services professionnels à titre gratuit aux usagers du Centre (permanences sociales, psychologique, juridique, prévention santé...) est subventionné par la Ville.

L'an dernier, victime d'une lourde condamnation de 47 000 euros, il est parvenu à redresser sa situation financière sans que la subvention publique soit affectée au règlement de cette dette judiciaire.

Une gestion rigoureuse, la recherche de financements privés et les efforts de solidarité consentis par tous les donateurs dont des entreprises, fondations ou associations internationales, ont permis de solder la dette judiciaire en la payant à son bénéficiaire en octobre 2005.

Les pouvoirs publics ont confié aux associations une bonne part de leurs missions de service public, il est donc légitime que les associations reçoivent des moyens financiers pour mener à bien leurs actions

Le Centre Lesbien Gai Bi et Trans de Paris Ile-de-France s'insurge contre cette inflation d'assertions homophobes diffamatoires qui consiste à amalgamer l'orientation sexuelle du Maire de Paris avec une stratégie politique d'attribution des subventions municipales, prétendument excessive envers les associations homosexuelles.

Les Présidents, Christine Le Doaré et Claude Chantereaux

<p align="center">Déjà 1349 signataires récusent « l'Entente parlementaire » et revendiquent les droits et devoirs d'être parents.</p>

Déjà 1349 personnes récusent « l'Entente parlementaire » et revendiquent aux côtés du Centre Lesbien Gai Bi et Trans. de Paris et Ile-de-France les droits et devoirs d'être parents.

Les signataires de la pétition lancée par le Centre à la fin du mois de janvier 2006 demandent aux 200 députés et sénateurs de l'Entente parlementaire à l'origine du « Manifeste pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de pouvoir s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère » de retirer leur soutien à ce texte d'un autre âge.

Tandis que l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique, le Canada ont légalisé l'adoption pour les couples de même sexe, se conformant ainsi aux recommandations de l'Union Européenne, la France se révèle être un pays conservateur sous l'influence des religions.

En pleine crise identitaire, notre pays se crispe dans un immobilisme protectionniste, dans beaucoup de domaines, celui de l'égalité des droits des personnes LGBT mais aussi en matière de droit des femmes et de politique d'immigration...

Religieux et politiques mènent le bal et organisent la réaction :

- Le rapport parlementaire sur la famille n'a rien proposé aux enfants vivant dans les familles homoparentales, si ce n'est une amélioration du PacS et la possibilité de déléguer à un tiers la responsabilité parentale pour les actes de la vie courante. Hors mariage, pas de salut !

- Des Parlementaires UMP et UDF contre le mariage et l'homoparentalité ont signé un Manifeste « pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli dans une famille composée d'un père et d'une mère. »
- Le collectif des Maires de France pour l'Enfance propose quant à lui la signature d'une pétition contre l'ouverture du mariage aux couples de même sexe.

Pourtant, selon une récente estimation, entre 100 000 et 500 000 enfants seraient élevés par au moins un parent gai ou lesbien. Nos politiques n'ont rien à leur proposer et se moquent totalement de leur sécurité et de leur avenir.

Un espoir : les élections de 2007. Le mariage et l'adoption d'enfants par deux personnes du même sexe sont, déjà, au cœur du débat politique. Portées par certains, ces revendications seront des enjeux majeurs lors des élections de 2007.

Mobilisons-nous pour une harmonisation européenne des reconnaissances légales des unions homosexuelles. Une harmonisation par le haut, instaurant l'égalité par le mariage et l'adoption qui pré-existent, pour les couples hétérosexuels, dans chaque ordre juridique national.

Continuez de signer la pétition en ligne sur le site du CGL et d'adresser la lettre téléchargeable aux députés et sénateurs signataires !

Les présidents, Christine Le Doaré et Claude Chantereaux

Lettre ouverte au Ministre de l'Education Nationale

Paris, le 9 mai 2006,

Objet : homophobie caractérisée à l'encontre d'un lycéen parisien.

Monsieur le Ministre,

Martin Barachin, élève parisien de 16 ans, scolarisé dans le cours privé Lafayette, a été renvoyé de son établissement après y avoir subi pendant des mois, des insultes homophobes quotidiennes.

L'adolescent, assumant son homosexualité, s'est récemment teint les cheveux en rose, provoquant ainsi un redoublement d'injures telles que « Sale pédé, va crever du sida ! ».

Aucun membre du corps enseignant n'est intervenu pour faire cesser de tels agissements, au contraire, il a même été reproché à l'adolescent d'afficher son homosexualité et l'accès aux cours a fini par lui être interdit.

N'est-il pas de la responsabilité des équipes pédagogiques de faire cesser les discriminations, le harcèlement et d'imposer le respect et la dignité des personnes, indépendamment de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de genre ?

Le Maire Verts du 2nd arrondissement de Paris s'est indigné du sort fait à l'adolescent et a insisté sur « la nécessité urgente que l'Education nationale intègre dans ses programmes le thème de la lutte contre l'homophobie et toutes les discriminations à caractère sexiste ».

Mais cette recommandation avait pourtant déjà été prise par les pouvoirs publics.

En effet, en 2001, des associations LGBT avaient tenu un colloque pour dresser le bilan de l'homophobie à l'école et dénoncer les carences de l'action publique dans ce domaine ; elles avaient notamment rappelé que le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans.

Une mallette d'information sur l'éducation à la vie et à la sexualité abordait les questions de l'homosexualité, mais déjà en 2001, le constat fait par les associations était que la diffusion de cette mallette restait confidentielle.

Nous sommes en droit de nous demander quels progrès ont été réalisés depuis ?

Seuls quelques enseignants ou élèves demandent l'intervention des associations dans le cadre de manifestations contre les discriminations.

Les consignes et documents pédagogiques ministériels conçus pour lutter contre le sexisme et l'homophobie à l'école n'ont pas bénéficié de suffisamment de volonté politique pour être imposés dans les programmes de tous les établissements.

Le Centre Lesbien Gai Bi et Trans. de Paris Île-de-France s'indigne que de telles manifestations de discrimination homophobe puissent encore se produire en 2006, dans les établissements scolaires français.

Nous soutenons les associations d'étudiants telles que « Etudions Gayment », DEGEL (Debout Etudiants Gays et Lesbiennes)... dans leurs demandes de sanctions à l'encontre du lycée Cours La Fayette et d'excuses publiques faites à l'adolescent, par le Directeur de l'établissement.

Enfin, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation vécue par tous les autres Martin, lycéens et lycéennes qui au moment où ils découvrent leur homosexualité sont en but à la violente homophobie de certains de leurs camarades et à la lâcheté déconcertante de certains de leurs enseignants.

Des instruments répressifs de lutte contre l'homophobie ont été adoptés, même s'ils ne sont pas toujours faciles à mettre en œuvre, mais l'éducation et la prévention sont prépondérantes car porteuses d'ouverture et de respect de soi et des autres.

Seule l'institution Education Nationale a l'autorité légitime pour faciliter la lutte contre le sexisme, la lesbophobie, l'homophobie et la transphobie à l'école, en l'intégrant aux programmes pédagogiques, de façon systématique et sur tout le territoire.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, d'adopter sans tarder les mesures qui s'imposent.

Les présidents Christine Le Doaré et Claude Chantereaux

Vous qui défendez l'égalité des droits, agissez, signez !
--

Déjà 1349 signataires récusent « L'entente parlementaire » et revendiquent aux côtés du Centre Lesbien Gai Bi et Trans. Paris Ile-de-France, les droits et devoirs d'être parents.

Les signataires de la pétition lancée par le CGL à la fin du mois de janvier 2006, demandent aux députés et sénateurs de l'Entente parlementaire à l'origine du « Manifeste pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de pouvoir s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère », de retirer leur soutien à ce texte d'un autre âge.

Tandis que l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Belgique, le Canada ont légalisé l'adoption pour les couples de même sexe, se conformant ainsi aux recommandations de l'Union Européenne, la France se révèle être un pays conservateur sous l'influence des religions.

En pleine crise identitaire, notre pays se crispe dans un immobilisme protectionniste, dans ce domaine de l'égalité des droits des personnes LGBT, comme dans d'autres, par exemple, en matière de droit des femmes et de politique d'immigration...

Mobilisons-nous pour une harmonisation européenne de reconnaissance légale des unions homosexuelles. Une harmonisation par le haut, instaurant l'égalité par le mariage, l'adoption et la parentalité ouverts aux personnes de même sexe.

En France, religieux et majorité parlementaire mènent le bal et organisent la réaction :

- Le rapport parlementaire sur la famille n'a rien proposé aux enfants vivant dans les familles homoparentales, si ce n'est une amélioration du PacS et la possibilité de déléguer à un tiers la responsabilité parentale pour les actes de la vie courante. Hors mariage, pas de salut !
- Des Parlementaires UMP et UDF contre le mariage et l'homoparentalité ont signé un Manifeste « pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli dans une famille composée d'un père et d'une mère. »
- Le collectif des Maires de France pour l'Enfance propose quant à lui la signature d'une pétition contre l'ouverture du mariage aux couples de même sexe.

Pourtant, selon une récente estimation, entre 100 000 et 500 000 enfants seraient élevés par au moins un parent gai ou lesbien. Les politiques au pouvoir ne leur proposent rien et se moquent de leur sécurité et de leur avenir.

Un espoir : les élections de 2007. Le mariage et l'adoption d'enfants par deux personnes du même sexe sont déjà au cœur du débat politique. Portées par certaines formations politiques, ces revendications seront des enjeux majeurs du débat électoral de 2007.

Pour que l'égalité des droits soit au cœur du débat électoral, manifestez-vous contre cette croisade homophobe, continuez de signer la pétition en ligne sur le site du CGL et d'adresser la lettre téléchargeable aux députés et sénateurs signataires !

Les présidents, Christine Le Doaré et Claude Chantereaux

Non, nous ne sommes pas des terroristes !

M. Christian Vanneste, député UMP, déjà condamné en janvier 2006 pour avoir proféré des injures homophobes, récidive.

Sur Europe 1, il a déclaré être « tout à fait hostile aux mouvements homosexuels qui sont des mouvements intellectuellement terroristes ». Lors de l'émission de radio, il a également prétendu que « les comportements homosexuels sont objectivement désordonnés »...

Ces propos inacceptables relèvent de l'insulte ; tenus par un député, ils sont éminemment dangereux.

L'UMP est-elle à ce point irresponsable pour autoriser l'un de ses représentants à ainsi dégrader l'image des homosexuels et des associations qui les représentent et œuvrent à l'égalité des droits, à la reconnaissance sociale d'une population qui ne demande qu'à vivre sereinement et pleinement au même titre que les autres citoyens de ce pays ?

Le Centre Lesbien Gai Bi et Trans. de Paris Île-de-France qui héberge diverses associations du tissu LGBT parisien n'a rien d'une association terroriste, il remplit chaque jour des missions délaissées par les services publics en accueillant un public en quête d'informations, de convivialité mais surtout de soutien juridique, social ou psychologique et de repères.

Nous demandons à l'UMP de prendre ses responsabilités de parti républicain et de gouvernement en prononçant à l'encontre de M. Vanneste, une sanction à la hauteur de ses provocations et incitations au mépris et à la haine homophobe.

Les présidents, Christine Le Doaré et Claude Chantereaux

Belgique : Adoption ouverte aux couples homosexuels ! Qu'attend la France pour rejoindre les pays européens soucieux de respecter les préconisations des Institutions européennes favorables à l'égalité des droits ?

A la suite du Canada et d'autres pays européens, les derniers en date étant le Royaume Uni et l'Espagne, la Belgique s'est conformée à son tour, hier jeudi 20 avril, aux recommandations de l'Union européenne en légalisant l'adoption par les couples homosexuels.

Le Centre Lesbien Gai Bi et Trans de Paris et Ile-de-France revendique une harmonisation européenne de reconnaissance légale des unions homosexuelles, de l'adoption et de la parentalité, pour les personnes de même sexe.

Le mariage et l'adoption d'enfants par les couples homosexuels, au cœur du débat politique, seront des enjeux majeurs du débat électoral de 2007.

Le Centre Lesbien Gai Bi et Trans de Paris et Ile-de-France dénonce le « Manifeste pour la défense du droit fondamental de l'enfant d'être accueilli et de pouvoir s'épanouir dans une famille composée d'un père et d'une mère », signé par 174 élus, députés et sénateurs.

Il appelle tout citoyen favorable à l'égalité des droits à signer la pétition « Les personnes homosexuelles réclament le droit d'être parent » sur le site www.cgiparis.org/ et à adresser la lettre téléchargeable aux députés et sénateurs signataires de « l'entente parlementaire ».

Il demande aux pouvoirs publics français de prendre exemple sur les législations progressistes adoptées dans les autres pays européens et de légiférer pour régulariser la situation des familles homoparentales de fait et autoriser toute personne ou couple, à adopter sans que la question de l'orientation sexuelle soit un obstacle.

Les présidents, Christine Le Doaré et Claude Chantereaux

Lettre ouverte aux députés et sénateurs

<p align="center">Les pacsés, exclus des projets de Loi de finance 2007 et de financement de la sécurité sociale.</p>
--

Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur et chef de l'UMP, s'est récemment prononcé contre le mariage des homosexuels mais favorable à une égalité financière «égalité fiscale, successorale et sociale ».

Nous tenons à l'égalité de droits et à l'accès au mariage pour les homosexuels, mais à défaut et en attendant mieux, toute mesure améliorant les conditions de vie des couples pacsés, s'apprécie à sa juste mesure.

Aussi, quelle ne fut pas notre déception en constatant que les projets de loi de finances 2007 et de financement de la sécurité sociale, présentés en Conseil des ministres fin septembre par le Gouvernement de M. de Villepin, n'organisent toujours pas cette égalité entre les couples mariés et pacsés.

L'inégalité reste de mise pour le conjoint survivant devant faire face à des frais plus élevés pour bénéficier des droits de successions. En outre, au décès de son partenaire, le pacsé survivant ne bénéficiera toujours pas d'une pension de réversion.

Rien ne justifie une telle discrimination, les frais de succession plus élevés pour un pacsé alors que le Pacs entraîne certes des droits mais aussi des obligations, sont particulièrement odieux. Quant à la pension de réversion, soit elle est supprimée pour tous, en faveur d'une politique d'individualisation des minima sociaux, soit elle bénéficie de la même façon, à tous les couples engagés.

Le Centre LGBT Paris IDF :

- demande à la majorité gouvernementale de mettre en œuvre une politique cohérente avec ses promesses électorales,
- demande aux députés et sénateurs des deux Assemblées, d'engager et enrichir le débat pour que les projets de loi précités évoluent en faveur d'une égalité de droits.

Passez au Centre LGBT Paris IDF signer la pétition (ou en ligne : www.cgiparis.org avant la fin de la semaine).

Les présidents, Christine Le Doaré 06.89.33.78.07 et Claude Chantereaux 06.07.51.06.51

<p align="center">L'Entente parlementaire ne désarme pas. Rendez-vous en 2007 !</p>
--

« L'entente parlementaire pour la défense du droit fondamental de l'enfant », constituée de parlementaires et sénateurs UMP et UDF, se manifeste cette fois pour critiquer le livre « Père comme les autres » écrit par Christophe Girard, adjoint à la culture du Maire de Paris.

Ces élus l'ont bien compris, l'homoparentalité sera un enjeu politique essentiel lors des élections de 2007.

Vous êtes convaincus que les personnes hétérosexuelles n'ont pas le monopole de l'intelligence, de la générosité ni de l'amour ; que l'aptitude à élever un enfant, le protéger, le guider, l'éduquer, l'aimer ne se mesure pas à l'orientation sexuelle des personnes qui en ont la charge.

Vous savez que toutes les études le démontrent, les enfants élevés par des couples homoparentaux ne sont en rien différents des autres enfants.

Alors signez la pétition « pour le droit d'être parent » sur le site Internet du Centre Lesbien Gai Bi et Trans. de Paris Île-de-France (CGL Paris)

<http://www.cglparis.org/Communique%20de%20presse/cp2704.htm>)

Les présidents Christine Le Doaré et Claude Chantereaux

Deux Français élus au Bureau exécutif de l'ILGA-Europe

La dixième conférence annuelle de l'ILGA-Europe qui s'est tenue à SOFIA, Bulgarie, du 26 au 29 octobre 2006, avait pour thème principal, la famille.

La fédération constituée d'environ 200 associations européennes a notamment rappelé sa détermination à obtenir l'égalité juridique et sociale entre toutes les formes de famille, à travers l'Europe.

A l'issue de la conférence, les délégués ont choisi un nouveau Bureau exécutif de dix membres où les Français sont bien représentés puisque les deux candidats soutenus, notamment, par les associations LGBT françaises, Pierre Serne de la Commission LGBT des Verts et délégué aux questions européennes de l'Inter-LGBT a été réélu et Christine Le Doaré présidente du Centre LGBT Paris IDF, élue.

Au Bureau exécutif sont également représentés, la Pologne, Malte, le Danemark, la Lituanie, l'Italie, la Belgique et la Slovénie.

Les délégués français remercient Maya Salvado de l'APGL, membre sortante du Bureau exécutif de l'ILGA-Europe, qui a largement contribué au programme de l'association sur les questions de la famille et de l'homoparentalité. Ils auront à cœur de renforcer la solidarité entre les associations LGBT européennes et de contribuer à harmoniser et développer au plan européen, les droits des personnes LGBT.

Pour l'Inter-LGBT, Alain Piriou, Porte-parole, Pour le Centre LGBT Paris IDF, Christine Le Doaré, présidente

SOLIDARITE INTERNATIONALE DESCENTE DE POLICE ET ARRESTATIONS LORS DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE LGBT à MINSK - BIELORUSSIE

Hier, 8 novembre 2006, les forces de police ont arrêté les organisateurs de la conférence internationale LGBT de Minsk capitale du Bélarus (Biélorussie).

7 militants ont été arrêtés : Vyacheslav Andreev, Sviatlana Bortnik, Svyatoslav Sementsov, Tanya Ivanova, Aleksei Filipenko, Natallia Kavalchuk, and Viachaslau Bortnik. A à ce jour seuls 4 d'entres eux ont été relâchés.

Les militants LGBT détenus au poste de police sont interrogés sur le programme de la conférence mais aussi sur la liste des participants, les policiers portant une attention particulière à la liste des invités internationaux.

Le matériel de communication de la conférence a été saisi.

De toute urgence, nous demandons à toutes les organisations de défense des droits humains, aux députés européens, aux parlementaires et au gouvernement français, d'intercéder dans les plus brefs délais auprès des autorités biélorusses afin d'exiger la libération immédiate des militants LGBT arrêtés et la garantie de la liberté de réunion.

Contact du Comité d'organisation de la conférence internationale LGBT de Minsk : Tanya Ivanova, Co-président of TEMA - information center- loveforever@tut.by

La présidente, Christine Le Doaré

Faites ce que je dis mais pas ce que je fais !
Un vote du Bureau du Parlement Européen exclut de la déclaration de respect de la diversité, le critère d'orientation sexuelle, pour son Secrétariat.

L'ILGA-Europe vient de publier un communiqué de presse pour informer que le Bureau du Parlement européen, constitué d'un président et de sept vice-présidents, a adopté une déclaration de principe relative au respect de la diversité dans son secrétariat, mais en a exclu le critère de l'orientation sexuelle.

Ces principes constituent un cadre de référence pour le personnel du Parlement Européen.

La proposition formulée par Gérard Onesta (Verts – France), d'inclure l'orientation sexuelle, a été rejetée par 4 des membres du Bureau : Ingo Friedrich (EPP – Allemagne), Alejo Vidal-Quadras (EPP – Espagne), Sylvia-Yvonne Kaufmann (EUL - Allemagne) et Antonios Trakatellis (EPP – Grèce), alors que deux d'entre eux se sont abstenus : le Président du Parlement Josep Borrel Fontelles (PES – Espagne) et Jacek Emil Saryusz -Wolski (EPP – Pologne) et que deux seulement ont voté pour : Dagmar Roth-Behrendt (PSE – Allemagne) et Gérard Onesta (Verts -EFA – France).

L'ILGA-Europe a déclaré : « avoir pris connaissance de cette information avec consternation et incompréhension. L'égalité et le principe de non-discrimination liée à l'orientation sexuelle sont des principes fondamentaux de l'Union Européenne.

Le Parlement Européen a été l'une des institutions européennes les plus efficaces à garantir l'inclusion de ce principe dans la législation européenne. Il est aussi l'institution qui œuvre le plus pour que ce principe soit effectivement et fermement appliqué par les états membres. »

Avec l'ILGA-Europe, rappelons que l'année 2007 a été déclarée « Année européenne de l'égalité pour tous » !

L'orientation sexuelle reste un facteur de discrimination et de violence homophobe, lesbophobe et transphobe en Europe comme dans le monde.

Le Parlement Européen ne peut promouvoir des principes fondamentaux et les bafouer au sein même des structures européennes.

Le Centre LGBT Paris IDF attend du Bureau du Parlement Européen qu'il reconsidère son vote et mette en conformité sa politique interne de ressources humaines avec des principes durement acquis et pour lesquels il a amplement œuvré.

la présidente, Christine Le Doaré

**Nations Unies – Une déclaration historique
pour condamner les violations des droits humains
relatifs à l'orientation sexuelle et l'identité de genre.**

Vendredi 1er décembre, la déclaration norvégienne déposée par de multiples ONG et appuyée par 54 états, a été lue par l'ambassadeur norvégien, devant le Human Rights Council de l'ONU.

C'est la déclaration la plus importante jamais enregistrée à l'ONU sur la question de l'orientation sexuelle et c'est la première fois qu'une déclaration fait référence aux violations des droits humains relativement à l'identité de genre.

La déclaration était portée par 19 Organisations Non Gouvernementales agréées ECOSOC et de plus de 450 ONG mondiales telles que l'ILGA, l'IGLHR, l'ISHR, Global Right, Humann Right Watch, Amnesty International.

Déjà, le Haut Commissaire aux Droits Humains Louise Arbor avait déclaré lors de la Conférence sur les droits humains LGBT à Montréal que « ...la violence contre les personnes LGBT n'était le plus souvent pas déclarée ni enregistrée et restait donc impunie et que ce honteux silence était le rejet ultime du principe fondamental de l'universalité des droits... ».

Face au nombre considérable d'états associés à la déclaration, seuls le Pakistan et l'Iran ont exprimé une opposition en déclarant que le Conseil devrait veiller à éviter les questions qui ont été extrêmement controversées dans le passé.

Jusqu'ici, les condamnations à mort, actes de torture, condamnations judiciaires, violences policières, viols, agressions physiques, enlèvements, interdictions de rassemblement, violations de la liberté d'expression de personnes et associations LGBT ont été constatées de part le monde sans être dénoncées par les institutions, désormais le silence est rompu.

Le Centre LGBT Paris IDF se félicite de cette étape historique dans la lutte mondiale contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie, pourtant passé quasiment inaperçue dans les médias français et tient tout particulièrement à remercier l'ambassadeur norvégien devant les Nations Unies ainsi que tous les acteurs qui ont œuvré à l'adoption de cette déclaration.

Video Norway Statement :

http://webcast.un.org/ramgen/conferences/hrc2006/three/hrc061201pm_eng.rm?start=00:26:50&end=00:29:29

NGO Statement : http://webcast.un.org/ramgen/conferences/hrc2006/three/hrc061201pm_eng.rm?start=01:07:33&end=01:10:45

La présidente, Christine Le Doaré

ONU : statut consultatif enfin accordé à 3 organisations LGBT !
--

Le Centre LGBT Paris IDF s'associe à toutes les associations LGBT de part le monde pour se réjouir de la reconnaissance accordée à L'ILGA-Europe, section européenne de l'ILGA et à deux de ses membres, LBL, l'association nationale Danoise pour Gays et Lesbiennes et LSVD, la Fédération Lesbienne et Gay Allemande.

Les 3 ONG, dotées le 11 décembre 2006, du statut consultatif par le Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), pourront désormais participer au travail de l'ONU.

Après la déclaration Norvégienne lue par l'ambassadeur Norvégien, devant le Human Rights Council de l'ONU, le 1er décembre 2006, cette reconnaissance du travail des associations LGBT est un formidable encouragement à poursuivre notre engagement dans la lutte contre les discriminations et violences liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

- ILGA : International Lesbian and Gay Association (Fédération de 550 groupes LGBT dans le monde)
- ILGA-Europe : Région européenne de l'ILGA (Fédération de 200 groupes LGBT en Europe)

Pour plus d'informations :

- Site ILGA : <http://www.ilga.org/index.asp?LanguageID=3>

- Site ILGA-Europe : www.ilga-europe.org

- Rapport sur la campagne ECOSOC

http://www.ilga.org/news_results.asp?LanguageID=3&FileID=977&ZoneID=14&FileCategory=46

- Communiqué de presse des NU en français :

http://www.un.org/News/frpress/docs/2006/ECOSOC_6242.doc.htm

La présidente, Christine Le Doaré

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Les associations adhérentes du CGL

ACGLSF	Helem
AGLA France	Homo Sweet Home
AGLH	Inter- LGBT
AHTP – Homobus	Les Enrolleres
AMG	Les Fronts Runners de Paris
AMINOURS	Les Gais Musette
APGL	Les Gais Retraités
ARDHIS	Les Mâles Fêteurs
ASB	Les Mecs En Cahoutchouc*
ASMF	Les Meufs
ASCM	Les Amis de la Maison de Bonneuil*
BEIT HAVERIM	Long Yang Club
BI'CAUSE	Madison Street*
CARITIG	Mémorial de la Déportation Homosexuelle
Centrale Gay	MELO'MEN
Contact	Paris Gai Village*
David et Jonathan*	Plongée Arc-en-Ciel
EQUIVOX	Rainbow Symphony Orchestra
FC PARIS ARC-EN-CIEL	Rando's IDF
Fédération Sportive Gaie et Lesbienne*	RAVAD
Gay Moto Club	SOS Homophobie
GAIPAR	TITS
GROUPE GRIMPE ET GLISSE	Various Voices

Nous présentons ci-après, quelques contributions de nos associations.

* Associations ayant adhéré en 2006.

1. Ligne d'écoute

Le Centre Gai et Lesbien de Paris-Ile-de-France met un local d'écoute à disposition de SOS homophobie. Grâce au soutien du CGL, nous avons pu augmenter l'amplitude de nos plages horaires d'écoute pour notre ligne d'écoute anonyme. Désormais, notre ligne est ouverte le mardi, mercredi, jeudi et dimanche de 20h à 22h, le lundi et le vendredi de 18h à 22h et le samedi de 14h à 16h.

En 2006, nous avons reçu 653 appels (hors appels de journalistes). Étant donné une baisse d'activité durant l'été, c'est au total plus de 400 permanences d'écoute qui ont été assurées en 2006 depuis le Centre Gai et Lesbien.

La formation de nouveaux écoutants et de nouvelles écoutantes en 2006 a permis de former 6 nouvelles personnes, qui ont effectué une partie de leur formation en double écoute aux côtés d'un-e écoutant-e confirmé-e au CGL.

2. Commissions et réunions

L'activité des commissions de travail s'est encore amplifiée, au sens où plusieurs groupes ou commissions se sont créés. La liste des groupes et commissions de l'association est désormais la suivante (en 2006) :

- Commission Écoute,
- Commission Rapport annuel,
- Commission Soutien aux victimes (ex Groupe Réponses),
- Commission Lesbophobie,
- Commission Intervention en Milieu Scolaire,
- Commission Formation pour Adultes (nouveau 2006)
- Commission Évènementiel/Communication,
- Groupe de parole pour les écoutant-e-s,
- Groupe de réflexion,
- Groupe Banlieues.

De manière générale, ces différents groupes et commissions se réunissent une fois par mois en moyenne. Cependant, étant donné leur nombre, les contraintes de leurs membres (souvent présent-e-s dans plusieurs groupes et commission), et la nécessité de ne pas monopoliser toutes les salles du CGL, la fréquence de certaines réunions peut être moins importante (une commission toutes les 5 à 6 semaines pour certaines).

Les instances habituelles de l'association se réunissent également :

- Bureau : toutes les deux semaines,
- Conseil d'administration : tous les deux mois en moyenne,
- Assemblées générales : tous les 6 mois environ.

Nous essayons d'organiser le maximum de réunions au Centre Gay et Lesbien de Paris, qui est le siège social de notre association, afin de pouvoir disposer du matériel nécessaire pour l'organisation des réunions (mobilier, salles, etc.) et accueillir dans de bonnes conditions des personnes souhaitant s'investir dans la lutte contre l'homophobie. Étant donné le nombre d'associations présentes au CGL, il est parfois nécessaire d'organiser certaines réunions

dans d'autres locaux. Cependant, notre association a organisé plus d'une centaine de réunions au CGL en 2006 (environ 3 réunions par semaine, avec une fréquence plus faible notamment en été ou pour les fêtes de fin d'année).

Il est à noter qu'en raison de l'état de vétusté du CGL (dégât des eaux mi-décembre 2006, présence de piliers pour soutenir le plafond en plein milieu du Centre, ...), nous avons été malheureusement contraints d'organiser certaines réunions importantes ou de visibilité (accueil d'intervenants institutionnels par exemple) dans d'autres locaux afin de ne pas nuire à l'image de notre association. Ces problèmes de locaux ont ainsi nécessité des recherches de salles de présentation coûteuses en temps : avec quelle crédibilité recevoir des membres de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité dans des locaux qui menacent de s'écrouler ?

Par ailleurs, nous recevons toujours notre courrier au CGL. Nous recevons en moyenne une vingtaine de courriers par semaine, et notamment de plus en plus de dossiers envoyés par des victimes d'homophobie.

3. Activités récurrentes

En 2006, les groupes et commissions de travail ont poursuivi leur travail :

- réalisation d'actions de communication, telles que l'organisation de la présence de notre association dans plusieurs salons et manifestations, à Paris comme en province,
- réalisation du Rapport annuel 2006, à l'aide d'analyse des témoignages reçus par l'association, d'une analyse de la presse, d'une analyse politique,
- réalisation d'écoutes, et gestion de la ligne d'écoute,
- organisation de groupes de paroles pour les écoutant-e-s,
- formation juridique et aux techniques d'écoute pour de nouveaux écoutants,
- réponse aux courriers électroniques ou postaux envoyés à l'association, qui constituent des demandes de soutien actif,
- nouveauté 2006 : création d'une cellule d'experts chargés d'agir vis-à-vis des sites web comportant des propos homophobes signalés par des Internautes,
- réaction aux propos et actions homophobes, soutien aux victimes et témoins d'homophobie, intervention auprès d'employeurs pour faire cesser des discriminations homophobes notamment,
- poursuite du recrutement d'adhérents afin de nous permettre de mener au mieux nos différentes actions,
- travail sur des dossiers de fond,
- etc.

4. Nouveaux projets en 2006-2007

Notre association s'est orientée vers de nouveaux projets en 2006-2007, qui nécessiteront des ressources importantes (humaines comme matérielles).

En voici quelques unes :

- refonte complète de notre référentiel juridique d'aide aux écoutant-e-s et aux membres de la Commission Soutien aux victimes
- volonté de réaliser de nouvelles interventions en milieu scolaire (lycées principalement) pour présenter devant des élèves notre module de sensibilisation contre l'homophobie. SOS homophobie dispose désormais de l'agrément de l'Académie de Versailles pour intervenir dans ces établissements, et a redemandé fin 2006 deux nouveaux agréments. Notre association est de plus en plus sollicitée, que ce soit en région parisienne ou dans les régions, pour réaliser ces interventions. En 2006, 50 interventions de sensibilisation pour plus de 1500 élèves en tout ont été menées. Ces interventions nécessitent à chaque fois au moins deux intervenant-e-s en journée, et le nombre de volontaires susceptibles d'intervenir doit donc augmenter. Organisation au mois de mai 2006 d'un

colloque international sur la prévention de l'homophobie en milieu scolaire avec des associations et des syndicats.

- volonté de former les adultes susceptibles d'être confronté-e-s à des victimes d'homophobie : assistant-e-s sociaux, éducateurs, IUFM, syndicats, police, gendarmerie. Déjà un département pilote (Basse Normandie), élargissement de l'expérience en Ile-de-France.
- poursuite de nos partenariats institutionnels : membre de comité de pilotage de la cellule anti-discriminations du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, partenariat avec la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) pour le traitement des cas de discrimination en raison de l'orientation sexuelle, membre du comité de campagne « Tous différents, tous égaux » du Ministère de la Jeunesse et des Sports (nous attribuons à ce titre des labels aux événements de lutte contre les discriminations en raison de l'orientation sexuelle).
- publication en 2007 des résultats de l'enquête sur la lesbophobie menée fin 2003, qui constitue une première en France sur un tel échantillon statistique (ce qui explique aussi le délai important de traitement des réponses à cette enquête).
- poursuite de l'informatisation de nos services pour pouvoir aider plus efficacement les victimes : désormais, tou-te-s les membres actif-ve-s ont accès depuis Internet à l'ensemble des fiches d'écoute, des témoignages par courrier électronique, voire des courriers postaux scannés pour les membres de la commission Soutien. Les correspondant-e-s régionaux ont également
- volonté de « professionnaliser » notre association. En effet, les tâches administratives (réservation de salles, envois aux adhérents, envois de documentation, etc.) sont, dans la mesure du possible, effectuées par des personnes qui ne sont pas membres du Bureau afin que celui-ci puisse se concentrer sur ses missions.
- formation des écoutant-e-s et des intervenants en milieu scolaire, notamment par l'organisation de séminaires. En 2006, comme en 2005, une formation formelle a été organisée pour les futurs intervenants en milieu scolaire. Un séminaire a été organisé pour la seconde année consécutive afin de permettre aux écoutant-e-s de l'association de partager leurs expériences et de se maintenir à niveau pour offrir la meilleure écoute possible aux victimes qui contactent l'association.
- structuration du pôle d'écoute et de soutien aux victimes, qui regroupe notamment les écoutant-e-s, mais aussi les personnes chargées de répondre aux courriers électroniques et postaux de l'association. Maintenant que les outils informatiques nécessaires sont mis en place, ce pôle doit continuer à gagner en efficacité et en pertinence de nos réponses aux victimes d'homophobie (qui contactent l'association par téléphone puis par courrier postal, par exemple).
- mise à jour du Guide pratique contre l'homophobie pour sa troisième édition. Ce guide, distribué gratuitement dans toute la France, rencontre en effet un fort succès. Il permet aux homosexuel-le-s d'avoir une meilleure connaissance de leurs droits vis-à-vis de l'homophobie et de la manière de les exercer. De plus en plus de contacts (associatifs notamment) souhaitent disposer d'exemplaires de ce Guide pratique afin d'en assurer la diffusion dans leur zone géographique. Ce guide sera refondu début 2007 par un juriste professionnel.
- augmentation du nombre d'adhérent-e-s : en raison de l'augmentation de la charge de travail et de la visibilité donnée à l'homophobie, nous sommes de plus en plus sollicités pour des interventions, des dossiers de fonds, et par des victimes d'homophobie. C'est pourquoi notre association doit augmenter son recrutement, à la fois de membres actifs mais aussi de membres simples, afin d'augmenter à la fois notre travail de fond et notre présence dans les régions.

Pour SOS homophobie,
Le président, Jacques Lizé



Gai Moto Club

Association Loi 1901 à but non lucratif créée en 1983

Boîte n° 83, 59 rue St Fargeau - 75020 Paris

Tél : 06 83 56 38 78

e-mail : contact@gmc.asso.fr

web : www.gmc.asso.fr

Paris, le 27 janvier 2007

Le GMC

vise à rassembler des motards et motardes (ou membres ayant la même passion pour les balades à moto), **gays, lesbiennes ou "à sensibilité homosexuelle"**. Ces deux caractéristiques sont représentées sur le logotype du club, qui fait apparaître à la fois une moto et un triangle (en mémoire du tristement célèbre "triangle rose").

Dans ce cadre, le bureau et les membres développent et partagent à la fois des moments de **loisirs** (balades d'un jour, d'un week-end ou plus) et de **convivialité** (rendez-vous mensuels à Paris, Nantes et Lille-Nord-Pas-de-Calais, sorties spectacles, manifestations ouvertes aux visiteurs, etc.). Lors de ses réunions formelles (tous les mois à Paris), le GMC communique et échange autour de **thèmes concernant la communauté des motards** (sécurité routière) **et celle des gays** (maladies sexuellement transmissibles et protection, lutte contre le sida, homophobie, droits et égalité des gays et lesbiennes).

En ce début d'année, le club compte environ 140 adhérents, exclusivement masculins. Dans ses statuts, le club est ouvert aux filles lesbiennes et motardes. Cependant, nous constatons que celles qui nous rejoignent trouvent difficilement leur compte dans notre association, faute de pouvoir constituer un "noyau" de taille suffisante. Elles préfèrent souvent adhérer à un club homologue exclusivement féminin (sans revendication quant aux préférences sexuelles) : le MC2.

Le GMC est présent dans la moitié nord de la France, essentiellement à Paris, mais également le long de la Loire (d'Angers à Nantes), ponctuellement en Bretagne, dans les pays du Nord (Lille, Boulonnais, Valenciennois), etc.

... et le CGL

De par sa démarche, le GMC affiche son identité homosexuelle et soutient (pétitions, marches) les principaux appels à mobilisation. Dans cette logique, le GMC adhère au CGL à Paris et au CLGNA à Nantes.

Nos attentes vis-à-vis du CGL sont :

- d'abord une **visibilité** au travers des annuaires, sites Internet, affichages, diffusion de presse gratuite, manifestations (le GMC ouvre chaque année avec fierté la marche de Paris) ;

- des **informations** sur les discriminations, les droits, la santé, etc.
- le cas échéant, des **lieux de convivialité** pour nos rencontres (les réunions formelles du GMC ont été hébergées pendant environ 2 ans au CGL).

Dans l'immédiat, nos actions militantes sont limitées, mais nous restons vigilants sur l'évolution de l'actualité et vos éventuels appels. Nos adhérents ayant préféré un lieu de réunion où les capacités de restauration soient plus faciles (20 à 40 couverts les vendredis soirs), nous avons quitté vos locaux pour nous réunir dans une brasserie située dans le 20^{ème} arrondissement.

Nom de l'association : G.M.C. - GAI MOTO CLUB

Catégorie : sport et loisir

Public : gay

Descriptif de l'activité : Le Gai Moto Club est une association loi de 1901 sans but lucratif, créée en 1983. Son but est de rassembler les motards et motardes homosexuels et de proposer des balades tout au long de l'année. Le GMC est un club très diversifié. Les adhérents sont de toutes catégories sociales, de toutes tendances, et tous les types de moto sont représentés. La moyenne d'âge est de 38 ans. Le GMC propose chaque mois une ou plusieurs balades d'une journée ou plus. Deux fois par an, le GMC rencontre les autres clubs de motards gays européens en mai (WE de l'Ascension) et fin août (une semaine) à l'occasion des rassemblements GLME. Les membres du GMC se rencontrent deux fois par mois à Paris. Le GMC édite "Intégral", un bulletin dans lequel on trouve des nouvelles, la vie du club, des comptes-rendus des balades, des articles plus personnels, des petites annonces et même l'édito du Président...

Nombre d'adhérents : 140

Montant des cotisations : 22 euros

Permanences physiques : le 2ème vendredi du mois à 19h30 : Chantefable (sous-sol), 93 av. Gambetta, Paris 20ème

Permanences téléphoniques : du lundi au samedi, de 14h à 18h, au numéro ci-dessus.

Adresse postale : GMC, boîte n°83, 59 rue Saint-Fargeau, 75020 PARIS

Site Internet : www.gmc.asso.fr

E-mail : contact@gmc.asso.fr

Vu, le Président

Gérard Rogé

Pour le bureau,

Gilles PALAZOT, Secrétaire du GMC.

« CentraleGay »

2006 a été l'année d'un constat : le rôle d'une association comme la nôtre est désormais autant tourné vers le monde de l'entreprise que vers l'Ecole dont elle est issue. Le fonctionnement reste double, avec d'une part un club CentraleGay statutairement dépendant de l'Union des Elèves de l'Ecole Centrale Paris, et l'association CentraleGay, indépendante, basée au Centre LGBT de Paris Île-de-France dont elle est membre. Les liens entre les deux entités se font par le biais des buffets bimensuels et par certains individus, notamment des anciens intervenants sur le campus (tuteurs, enseignants, thésards).

Le but du club consiste à intervenir sur le campus et à l'Ecole pour promouvoir à la fois le bien-être des personnes LGBT et la non-discrimination. Cette année encore, les effectifs du club sont en petite augmentation, même si l'on regrette deux phénomènes :

- le trop faible degré d'intégration des lesbiennes mêmes « visibles », en parti imputé au nom du club (pourtant choisi au départ pour la neutralité anglo-saxonne du terme *gay*),
- la scission entre les élèves qui veulent avoir des liens avec l'association hors campus et ceux qui préfèrent le contraire. La question de la moyenne d'âge (21 ans sur campus, 40 ans hors campus) est au cœur de cette discussion.

Ceci dit, forte d'une visibilité individuelle et associative, le club atteint au fur et à mesure ses objectifs. Les élèves et les quelques anciens ont pu participer à diverses activités : forum inter associatif de la rentrée, gala de l'école, activités « classiques » des clubs de l'école... Les élèves sont aussi régulièrement invités par l'association en dehors du campus.

Notons cette année encore une participation du club dans les activités de prévention VIH/Sida avec la diffusion d'un petit manuel de *safer-sex* toutes sexualités confondues – nous remercions vivement le CRIPS et le chargé de prévention du CGL PARIS pour cela.

Dans son rôle de convivialité, l'association a comme toujours assuré ses réunions bimensuelles et ses rencontres autour de sujets culturels LGBT, mêlant sujets de fond et rencontres amicales. Lors de ces rencontres, les débats prennent le dessus, notamment autour des problématiques de veille sur les discriminations : l'homophobie, et la lesbophobie, ou encore le rejet des personnes séropositives sur les lieux de travail, voire même les peurs intériorisées de gaies et lesbiennes vis-à-vis de certains milieux professionnels, etc.

S'il est vrai que le statut socioprofessionnel de la majorité des centraliens les protège individuellement, cela n'empêche pas la constatation de l'homophobie latente de certaines structures et/ou personnes. Au travers des études menées à la fois par des associations de professionnelles (ex. de l'Autre Cercle) et des syndicats, l'ensemble de la problématique de discrimination sur le lieu de travail a été vivement discuté. Sur ce terrain, notre but actuel est de considérer le niveau auquel nous pouvons intervenir. En ce sens, le travail réalisé entre le club et d'autres clubs, comme Amnesty ou les clubs confessionnels, est remarquable dans son travail d'éducation à l'acceptation des différences.

Les liens avec d'autres associations sont d'ailleurs en réalisation ; c'est naturellement le cas avec l'association des anciens de l'Ecole Centrale, dont nous attendons les changements de statuts afin d'y adhérer – nous sommes pour l'instant simplement « reconnus ». Notons que les bonnes relations avec l'association des Amis de l'Ecole Centrale, qui gère le campus, n'ont pas encore permis de changer les statuts de l'Ecole, qui ne permettent qu'aux mariés (donc hétérosexuels) d'accéder aux chambres pour couple.

Les liens avec les associations des autres grandes écoles sont faits selon la ligne classique : le club de l'Ecole est membre des réseaux d'étudiants LGBT, l'association elle permet les liens avec ses équivalents hors campus. Ainsi des liens sont déjà en place avec les associations d'HEC, de l'ESSEC et bien sûr celles des autres Ecoles Centrales (Lille, Lyon, Nantes ; l'Ecole Centrale Marseille n'a pas encore d'association LGBT). Si la difficulté

actuelle reste pratique et matérielle, le désir de rapprochement est déjà marqué par une activité bien connue : la gestion commune du char de la Marche des Fiertés LGBT !

Enfin, fin 2006, l'association a complètement renouvelé son Conseil d'Administration et son bureau, se dotant ainsi d'une équipe réinvestie sur ses trois piliers :

- la convivialité et l'intégration des centraliens LGBT,
- la lutte contre les discriminations dues à l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou la sérologie,
- le lien avec le monde associatif et professionnel LGBT ou non.

Pour CentraleGay, le président,
Arnaud Picard

« Les Gais Retraités »

L'Association fête cette année son vingt troisième anniversaire.

Un des anciens Président, Jacques LEMMONIER est décédé le 29 Août 2006 âgé de 83 ans.

Nous essayons de maintenir le but de l'Association et sa devise « Les Gais retraités ne battent pas en retraite. » Nous voulons être un trait d'union pour aider les retraités âgés à briser le mur de la solitude, et mieux s'assumer.

Nous avons une réunion libre le mardi de la troisième semaine du mois, avec différents thèmes, et projets pour les activités futures, et chaque lundi, non fériés nous nous réunissons à partir de quinze heures pour les jeux de cartes.

En ce qui concerne notre activité en 2006 l'Association a participé à la journée du Printemps des Assocs.

Notre Président a été invité par la chaîne de TV PINK pour un débat sur les exclusions dont sont victime les homos âgés et nous sommes souvent interrogés sur des sujets concernant l'homosexualité des seniors.

Nous avons organisé plusieurs déplacements pique nique en groupe dans la vallée de Chevreuse, sorties de nouveau programmées pour cette nouvelle année. Un membre de l'Association, pianiste nous offre l'hospitalité chez lui, et un récital de piano.

Nous maintenons nos visites dans différents musées à Paris et banlieue.

Nous avons défilé avec notre nouvelle banderole à Tours le 20 Mai 2006 et à Paris le 24 Juin 2006.

Nous assistons régulièrement à toutes les réunions, assemblée générale et autres du Centre LGBT, nous exerçons notre droit de vote. L'existence du Centre est pour notre Association primordiale, nous n'avons pas la possibilité de nous réunir régulièrement ailleurs.

Nous avons pendant cette dernière année porté notre action vers une reconnaissance de cette Association en utilisant la radio la TV et les journaux, et dépôts de nos tracts dans certains lieux fréquentés par les homosexuels âgés.

Nous commençons à récolter les fruits de ce travail, à chaque réunion nous recevons de nouveaux venus, qui sont autorisés à nous visiter gratuitement ils peuvent ensuite adhérer s'ils le souhaitent.

En ce qui concerne nos projets pour la nouvelle année 2007, nous avons notre assemblée générale qui aura lieu le Dimanche 4 Mars avec renouvellement de bureau.

Nous avons d'autres projets 2007 certains seront mené à terme si il y a suffisamment de participants, voire aussi de participantes.

Notre site Internet est réactivé et modernisé, et nous avons ouvert un site interactif Yahoo.

Certains membres de notre Association assurent, désormais du bénévolat au sein du centre LGBT.

L'Association est signataire de toutes les revendications concernant l'amélioration du Pacs, de l'homoparentalité, et autres sujets nous concernant.

Nous attendons avec impatience l'installation du Centre LGBT dans ses nouveaux locaux, ce qui devrait nous permettre une meilleure activité.

Les membres de l'Association remercient les dirigeants du Centre pour leur accueil.

Le secrétaire, JC Ouvré

« Café Lunettes Rouges »

Créé en octobre 2005, le Café Lunettes Rouges a fêté son premier anniversaire en 2006.

L'objectif fixé d'ouvrir le dimanche et les jours fériés pour répondre à l'isolement des personnes malades et de leurs proches est rempli.

55 permanences ont été assurées :

- tous les dimanches de l'année.
- les 25 décembre, 1^{er} janvier, le dimanche de Pâques et le 1^{er} mai.

Cela a permis de recevoir au total :

- **958** personnes.
- soit en **moyenne 17** personnes par demi-journée.

Depuis l'été 2006, la fréquentation moyenne est constamment égale ou supérieure à ce chiffre :

- soit **20 personnes** par après midi
- ce qui montre une tendance de **fréquentation à la hausse**.

STATISTIQUES

Fréquentation générale :

Le diagramme en annexe donne la fréquentation par mois à raison de **4 ouvertures** par mois en moyenne (certains mois ont plus de 4 dimanches)

Répartition de la fréquentation

Par ailleurs, le Café Lunettes Rouges étant **hébergé par le CGL** est ouvert les dimanches et jours fériés aussi pour ceux qui souhaitent seulement avoir accès à l'information du Centre. Le diagramme en pièces jointes permet d'apprécier la répartition de la fréquentation entre le CGL et le Café Lunettes Rouges.

Répartition par âge et par sexe

- La répartition par tranches d'âge permet de constater que la tranche 26/39 est légèrement plus nombreuse que celle au dessus des 40 et plus et que la tranche inférieure à 26 ans est sous représentée.
- La fréquentation par sexe est d'environ 1 femme pour 6 hommes.

CONCLUSION

En 2006, le Café Lunettes rouges a amplifié son activité.

Il s'inscrit dorénavant dans le paysage associatif gay et paraît répondre à une demande de plus en plus forte.

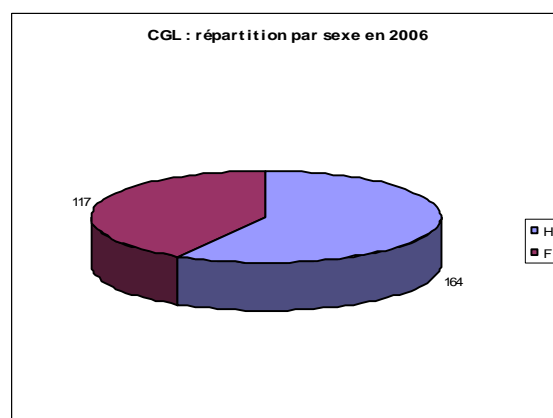
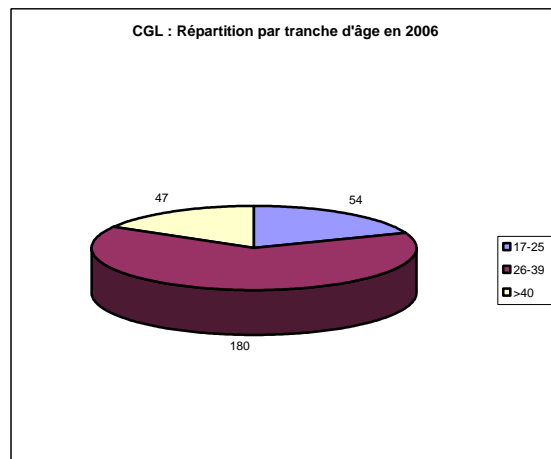
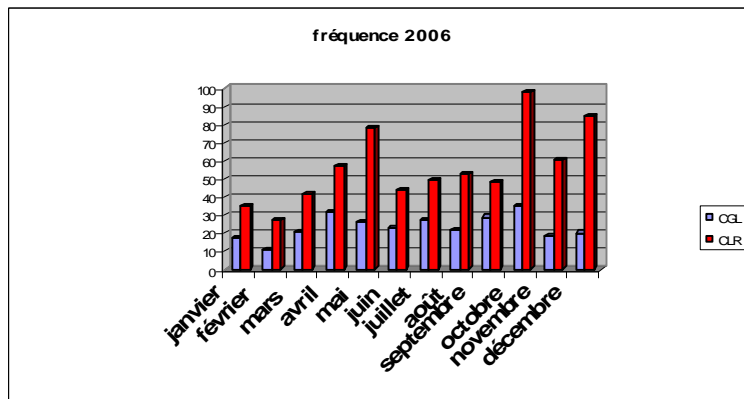
Basé sur le principe de la convivialité, cette présence d'un lieu d'accueil permet aussi un travail en aval ; il n'est pas rare en effet, qu'un soutien moral soit apporté à ceux qui le

souhaitent, par des échanges téléphoniques et Internet, par un accompagnement pendant les périodes d'hospitalisation, par une convivialité qui se prolonge parfois en soirée autour d'un repas.

Il faut savoir qu'au-delà des 3 heures d'ouverture dominicales, une aide bénévole, à la demande des séropos est apportée notamment pour l'accompagner dans toutes sortes de démarches.

C'est le prolongement naturel de l'objectif initial du Café Lunettes rouges.

Cette belle aventure n'a été possible que grâce à l'hébergement du CGL et de la confiance accordée par l'équipe dirigeante.



NOTES PERSONNELLES